VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 FEVRIER 1931 — NUMERO 38

Adressez toute co[…] à "LA LIB[…]"

ABONNEMENTS:

Canada	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

CONVENTION REGIONALE DE LORETTE

Le rôle des femmes dans les cercles paroissiaux — Un concours de catéchisme et de français combinés — Une chanson canadienne par mois au couvent de Lorette

La convention régionale de Lorette, samedi et dimanche, a été couronnée d'un beau succès qui fait honneur aux organisateurs. Ceux-ci n'avaient eu que peu de temps pour la préparer et ils ont dû faire preuve d'une remarquable activité pour arriver à mettre au point aussi rapidement les diverses parties du programme.

Il y a quelque temps, le cercle paroissial de Lorette renouvelait son bureau et y introduisait bravement trois femmes sur les six membres qui le composent, avec Mlle Constance Gendron comme secrétaire. C'est donc sur cette dernière que retombait en grande partie l'organisation des deux journées pédagogiques et c'est à son travail intelligent qu'il faut en attribuer la réussite. Voilà une intéressante conclusion pratique aux débats des deux derniers congrès généraux sur le rôle des femmes dans les cercles de l'Association d'Education.

S. G. Mgr Béliveau, retenu à la chambre depuis quelques jours par une attaque de grippe, n'avait pu se rendre à Lorette; mais on remarquait les curés des paroisses voisines: le R. P. Mercier, de Sainte-Anne; M. l'abbé Giroux, de La Broquerie, et M. l'abbé Rivard, de l'Ile-de-Chêne. A la séance de clôture du dimanche, il y avait en outre Mgr Jubinville, P.D., V.G., et le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I. L'exécutif de l'Association était représenté par son président, M. le magistrat Henri Lacerte, son secrétaire, M. J.-H. Daignault, et MM. S.-J. Dussault et Donatien Frémont.

M. Médéric Gendron, président du Cercle paroissial, a souhaité en termes heureux la bienvenue aux membres du personnel enseignant et aux visiteurs.

Concours de catéchisme

Le numéro le plus original du programme — et qui a obtenu un immense succès — a été un concours de catéchisme auquel ont pris part les six écoles suivantes: Lorette Centre (Soeurs Saint-Joseph), Lorette Est (Mme Saint-Germain), Lorette Ouest Mlle Rosa Janson), Coquart (Mme Saint-Amant) et l'Ile-de-Chêne (Mlle Jeanne Galliot).

Les concurrents, divisés en deux groupes — le camp Laval et le camp Taché — avaient à répondre à tour de rôle à des questions tirées au sort. Ils devaient inscrire leur réponse sur le tableau noir et les fautes de français entraient en ligne de compte. Cet examen a été suivi avec un intérêt palpitant par le public, composé des institutrices, des parents des élèves et des visiteurs. C'est le camp Taché qui l'a emporté, par trois points seulement. La première du groupe a été Mlle Henriette Trudeau, de l'école de l'Ile-de-Chêne.

Mlle Marie Mélançon, du couvent de Lorette, a gagné le prix mensuel du "Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques", qui lui a été remis pendant le congrès.

Cours de pédagogie

Le R. P. Bourque, S.J., dans ses deux leçons pédagogiques, a passé en revue les différentes tendances et particularités de l'éducation dans les principaux pays du monde, s'attachant surtout à ceux qu'il a visités au cours de l'été dernier — France, Italie, Espagne — et jetant un coup d'oeil aussi sur la Russie, la Chine, l'Angleterre, l'Irlande, les Etats-Unis et le Canada.

M. l'abbé Saint-Amant, curé de Lorette, à la fin de la première journée, a remercié Mlle Gendron, les religieuses, le R. P. Bourque et les enfants qui ont pris part au concours. Il a souligné l'originalité de ce dernier numéro qui démontre que l'on peut faire du français en enseignant le catéchisme et les autres matières.

Dimanche matin, à la messe de 8 h., célébrée par le R. P. Bourque, les enfants ont offert leur communion pour le rétablissement de S. G. Mgr l'Archevêque.

Séance du dimanche soir

La séance du dimanche soir s'est ouverte par un duo de piano exécuté par Mlles Marie-Ange et Aug. Roy. Un groupe d'amateurs a ensuite reconstitué une scène de veillée canadienne avec dialogues, danses et chants harmonisés, qui a obtenu un immense succès. On a beaucoup admiré le naturel des acteurs et l'atmosphère bien canadienne qui se dégageait de tout l'ensemble.

Mission de l'institutrice

A la séance du soir, M. Sauveur Marcoux, vice-président de l'Association des Commissaires d'école de langue française, a exposé la mission de l'institutrice et ce que l'on est en droit d'en attendre au point de vue canadien-français; il a aussi montré ce que nos écoles doivent à l'Association d'Education. La Liberté se propose de publier des extraits de cet excellent travail.

M. le Président Lacerte

M. le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, dit l'enchantement qu'il éprouve, lui et ses collègues de l'exécutif, à assister à une soirée au programme si excellemment canadien. Il loue l'initiative de la population de Lorette qui, en introduisant des femmes dans le comité de son cercle local, a donné sa juste interprétation à l'idée du Congrès général et la félicite d'avoir choisi une secrétaire du type de Mlle Gendron.

Une autre initiative due à Lorette, c'est qu'un de ses paroissiens vient de traiter avec beaucoup de compétence une question de haut intérêt pour l'oeuvre de l'éducation. L'exécutif apprécie à sa valeur une telle collaboration; on compte un peu trop uniquement sur lui lorsqu'il s'agit de fournir des orateurs pour les congrès pédagogiques ou autres circonstances.

Les chansons canadiennes

M. le Président signale aussi une initiative fort intéressante relevée dans le dernier rapport du visiteur des écoles à Lorette. Au couvent, les religieuses apprennent à leurs élèves une chanson canadienne par mois. Cela fait dix chansons par année et à la fin de ses études, chaque enfant aura pu s'assimiler tout le répertoire des chansons canadiennes. Le comité de fonctionnement scolaire de l'Association d'Education a trouvé cette méthode si efficace qu'il n'a pas hésité à la recommander à toutes nos écoles. Nos chants canadiens représentent une partie de nous-mêmes et de notre histoire; les mettre en honneur parmi nous, c'est la bataille pour la survivance en partie gagnée.

Parlant du mouvement de l'Association d'Education, l'orateur rappelle le cas de la Nouvelle-Ecosse pour démontrer que nous sommes nous-mêmes les artisans les plus sûrs de notre salut. Ce mouvement donne des résultats sérieux parce qu'il a été déclanché par tout le peuple canadien-français. En terminant, M. Lacerte réfute le préjugé encore assez répandu que trop de français à l'école nuit à l'anglais.

Mlle M.-Hélène Royal, accompagnée au piano par Mme Royal, chante "l'Angelus" et "Berceuse".

Mgr Jubinville adresse quelques mots de remerciements. A son tour, M. le curé de Lorette remercie Mgr le vicaire général et le président de l'Association. Comme conclusion pratique de la convention, il exhorte les jeunes sortis de l'école à consacrer un peu de temps libre à l'étude. Il dit aussi un mot en faveur du "Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques".

Institutrices présentes

Mlle Thérèse Lemoine, Woodridge (école Lafortune); Mlle Marguerite Fourneaux, Sandilands (école Freynet); Mme Louisa Saint-Germain, Dufresne (Lorette Est); Mlle Yolande Gendron, La Salle (Barkham); Mlle Jeanne Galliot, Ile-de-Chêne (Ile-de-Chêne); Mme Béatrice Saint-Amant, Grande Pointe (Coquart); Mlle Antonia Nault, Sainte-Anne (Caledonia); Mlle Léone Nault, Sainte-Anne (Talbot); Mlle Alice Légaré, Sainte-Anne (Sainte-Anne Centre); RR. SS. Saint-Honoré, Saint-Elphège, Marie-des-Anges, François-Borgia, Marie-Euphrasie, Lorette (Lorette Centre); Mlle Rosa Jeanson, Lorette (Lorette Ouest); Mlle Rosiane Poirier, Lorette (Lorette Centre); Mlle Alice Peru, Lorette (Saint-Cuthbert); RR. SS. Newman, M.-A. Laurendeau et O. Lavoie, Sainte-Anne (Sainte-Anne Centre); RR. SS. Maria Benoit et Lucie Boulet, La Broquerie (Saint-Joachim).

Commissaires présents

Lorette Centre: Léon Marcoux, Marcien Arpin, Antonin Jeanson.

Lorette Est: Arthur Laurin, Léon Laurin, Léon Desmarais.

Lorette Ouest: Ovila Bissonnette, Ildas Dugas, Sauveur Marcoux.

Saint-Cuthbert: Ubald Desorcy, M. Manaigre, Mme Osman Desorcy.

Cercle paroissial de Lorette

Médéric Gendron, président; Marcien Arpin, vice-président; Mme Osman Desorcy, M. Ildas Dugas, Mme Léon Laurin; Mlle Constance Gendron, secrétaire.

Le Pape Pie XI parle au monde entier

Le puissant nouveau poste de radiodiffusion de la Cité Vaticane, d'où S. S. Pie XI a parlé le jeudi 12 février. En haut, à droite, un récent portrait du Souverain Pontife.

POUR LA PREMIERE FOIS LE PAPE PARLE AU MONDE ENTIER PAR RADIO

Sa Sainteté Pie XI prononce deux allocutions à l'inauguration du puissant poste HVJ de la Cité Vaticane — La voix du Pape est clairement entendue dans l'Ouest Canadien

Cité du Vatican. — Jeudi, neuvième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XI, et lendemain du deuxième anniversaire de la signature des accords du Latran, un Pape s'est adressé au monde par l'intermédiaire de la radiophonie. A Rome, l'événement a eu lieu à la fin de l'après-midi; il s'est produit le matin pour l'est du Canada, au cours de la nuit de jeudi à vendredi pour le Japon et l'est de la Chine.

Le premier discours papal radiodiffusé a été prononcé en latin, langue de l'Eglise. Sa Sainteté a, quelques instants plus tard, parlé en italien. Les paroles du Souverain Pontife ont été traduites dans les diverses langues de la chrétienté. Le marquis Marconi a publiquement offert au Souverain Pontife le poste émetteur de la Cité du Vatican, dont il a personnellement dirigé la construction. Dans l'intervalle des deux allocutions pontificales, le marquis Marconi a été fait membre de l'Académie pontificale des Sciences.

Le poste du Vatican

Le poste que Sa Sainteté Pie XI a inauguré permet au Pape de communiquer avec le monde par télégraphie et par téléphonie sans fil. Une usine d'énergie électrique lui fournit 12 kilowatts. Par la radiodiffusion à ondes courtes — 19 mètres .84 — le poste se fait entendre dans des pays aussi éloignés de la Cité du Vatican que le sont l'Argentine et le Yukon.

Le poste de la Cité du Vatican peut aussi utiliser des ondes de 56 mètres .26. Il se servira de cette longueur d'ondes pour les communications locales. Il peut émettre dans toutes les directions à la fois, ou diriger son émission dans une seule direction.

Le marquis Marconi, dont les inventions ont rendu pratiques les communications par appareils sans fil, a dirigé très attentivement la construction du poste pontifical. Il l'a muni de son appareil le plus perfectionné, qui comprend un oscillateur assurant une fréquence de 200,000 cycles.

Le Souverain Pontife a commencé à parler à 10 h. 52. Sa première allocution a duré douze minutes. Il a terminé son allocution en donnant une bénédiction au monde entier. Cette allocution a ensuite été traduite du latin en plusieurs langues.

Le marquis Marconi

Dans l'allocution qu'il a prononcée pour remettre au Souverain Pontife le poste émetteur de la Cité du Vatican, le marquis Marconi a souligné le fait que c'est la première fois qu'un Pape parle au monde par le moyen de la radiophonie. Grâce à Dieu tout-puissant, qui met à la disposition de l'humanité de si mystérieuses forces naturelles, j'ai pu préparer cet instrument qui procurera aux fidèles répartis dans le monde la consolation d'entendre la voix du Saint-Père.

S. S. Pie XI

Voici en résumé le discours-message que le pape a adressé au monde entier, tel que capté en français du poste du Vatican:

"Nous sommes le premier successeur du prince des apôtres à qui il est donné de parler à toutes les nations au même moment. Que le premier mot soit à la gloire de Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. Gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes qu'ils peuvent faire entendre leur parole jusqu'aux confins de la terre. Ecoutez, vous tous qui habitez la terre:

"Nous qui avons à guider sur la terre tous ceux qui y habitent, il nous appartient de nous adresser particulièrement à ceux qui sont dans le sein de l'Eglise catholique.

"Nous souhaitons que vous tous, cardinaux, patriarches, archevêques et évêques et prélats dispersés à travers le monde, vous persévériez tous dans votre vocation.

"Vous qui avez souffert, qui avez été persécutés, continuez à gagner des âmes pour le ciel et à faire des soldats de Jésus-Christ. Vous, prêtres, qui avez pour mission de répandre la foi, nous vous ordonnons de continuer.

"A vous, évêques du monde, à vous tout spécialement, Nous disons: Persévérez dans vos labeurs apostoliques. Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal. Nous offrons nos prières pour qu'il n'y ait qu'un troupeau et qu'un pasteur.

"A ceux qui gouvernent le monde. Nous disons que tout pouvoir vient de Dieu. Aux sujets, Nous disons: Soyez obéissants. Celui qui résiste au pouvoir, résiste à Dieu et s'attire la damnation éternelle.

"Aux riches Nous disons: Vous êtes les ministres de la divine Providence. Distribuez vos biens aux pauvres. Rappelez-vous la parole du Christ: Malheur aux riches. Que les pauvres se rappellent les paroles du Christ, qu'ils se souviennent de son exemple.

"Ouvriers et employeurs, travaillez ensemble dans une charité fraternelle, cherchant toujours ce qui est juste.

"Quant aux derniers dans l'énumération, mais qui sont les premiers dans l'intention, souvenez-vous de ceux qui sont affligés d'infirmités et qui souffrent. Offrez vos prières et votre secours et rappelez-vous les paroles de Celui que Nous représentons: "Venez à moi vous tous qui souffrez et travaillez et je vous soulagerai."

"Il Nous reste maintenant à donner au monde entier, à tous ceux qui l'habitent, Notre bénédiction apostolique: Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il."

La réception dans l'Ouest

Dans l'Ouest, la réception a été assez bonne et la population de toutes croyances a pris un vif intérêt à entendre la parole du chef suprême de l'Eglise. A Winnipeg et à Saint-Boniface, on avait installé des appareils dans les différentes écoles et institutions catholiques.

Le personnel de la Liberté et des autres journaux de la "Canadian Publishers" a pu entendre les discours au presbytère du Sacré-Coeur, où le R. P. Beaupré, O.M.I., supérieur, avait fait installer un appareil récepteur et enregistreur.

CONVENTION DES COMMISSAIRES

Programme des trois soirées des 23, 24 et 25 février à la salle de l'Académie Provencher

C'est la semaine prochaine, les 23, 24 et 25 février, qu'aura lieu à Saint-Boniface la convention annuelle des commissaires d'école de langue française du Manitoba. Comme de coutume, elle coïncidera avec la convention générale des commissaires qui se tiendra à Winnipeg. La séance d'ouverture de notre convention aura même lieu le lundi soir, veille de l'ouverture de la convention de Winnipeg.

Nous ne saurions trop insister auprès des districts scolaires de langue française pour se faire représenter sans faute à cette convention qui promet d'être importante. Dès le premier soir, on discutera une question très débattue en ce moment dans nos centres français: celle de la participation de nos districts scolaires aux associations locales de commissaires. Y a-t-il lieu de croire que ces associations locales sont un acheminement vers la municipalisation scolaire? On voit tout l'intérêt pratique de cette discussion.

Voici le programme des trois soirées de la convention:

Le 23, à 8 h., Académie Provencher

Inscription des membres. Lettres de créance.

Bienvenue, par M. S.-J. Dussault, président de l'A. C. L. F. M.

Bienvenue par M. Henri Lacerte, président général de l'A. E. C. F. M.

Conférence, "Hygiène des enfants", par M. le Dr Prendergast.

Discussion générale.

Devons-nous joindre les Associations locales? MM. Lacerte et Marion.

Discussion générale.

Etude des résolutions, sous la direction de M. Marion.

Le 24 février, à 8 h. du soir

Allocution par le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles.

Allocution par M. l'abbé d'Eschambault, visiteur des écoles.

Etude des résolutions (suite), sous la direction de M. Marion.

Conférence (Rapport MacNeil-McArthur), M. Marion.

Conférence, "L'esprit national", M. Jean Martin, de Saint-Claude.

Election des officiers pour 1931-32.

Remarques par S. G. Mgr l'Archevêque.

Le 25, à 8 h. du soir

Allocution par le président élu.

Affaires inachevées.

Comédie, par le Cercle Molière.

Lunch et rafraîchissements.

"O Canada".

Sir Henry Thornton et les jeunes Canadiens français

Montréal. — Sir Henry Thornton était récemment l'hôte d'honneur du Cercle Universitaire. Le président des Chemins de fer nationaux du Canada n'a pas voulu être en reste avec les universitaires canadiens-français qui le recevaient. Exprimant le désir d'avoir avec lui plus de jeunes Canadiens français de formation universitaire, il a fait aux autorités de Montréal ce qu'il a qualifié de "proposition". Qu'elles désignent un certain nombre de jeunes Canadiens français désireux de faire leur marque dans le domaine des transports et il leur fournira l'occasion de faire un apprentissage qui les prépare à occuper des postes de confiance dans l'exploitation et l'administration du réseau. Il veut que les Chemins de fer nationaux du Canada soient vraiment une entreprise canadienne et qu'on ne dise plus que c'est une entreprise exclusivement anglo-saxonne.

Législature Provinciale

UNE NOUVELLE LOI ELECTORALE

Elle est calquée sur la récente loi fédérale — Des officiers rapporteurs permanents — Plus d'enregistrement personnel et plus de revision par les juges de comté

On discute actuellement en seconde lecture une nouvelle loi d'élections. C'est le premier bill important de la session. D'une façon générale, il est calqué sur la nouvelle loi fédérale, en vigueur pour la première fois aux élections de juillet dernier. Quelques articles ont été empruntés à la loi de l'Alberta.

Comme l'a expliqué M. Major, le gouvernement a visé à la simplicité, à l'élimination des difficultés pour se faire inscrire sur la liste et des obstacles pour voter aux polls. La représentation proportionnelle dans la division électorale de Winnipeg et le système du vote simple transférable dans les circonscriptions rurales restent tels quels.

Voici les principales particularités du bill:

1. Les officiers rapporteurs deviennent des officiers permanents d'élections,

2. Les élections retardées sont limitées à 3. Il n'y en eut pas aux élections de 1927.

3. Le jour de la nomination est fixé à pas plus de 30 jours et pas moins de 20 jours de la date de l'émission du bref. Le jour de la votation est le dixième jour après la nomination.

4. L'enregistrement personnel est supprimé. Des énumérateurs seront nommés pour chaque division électorale. Ceux-ci pourront se présenter à chaque maison pour préparer les listes.

5. Il n'y aura pas de revision par les juges de comté.

6. Les instituteurs peuvent voter sans que leur nom soit sur la liste, s'ils ont pour garant un électeur résidant dans les circonscriptions à un député et deux dans les circonscriptions à deux députés.

8. L'impression des listes dans les circonscriptions à un seul député est supprimée. Après révision, l'officier rapporteur fournit trois copies à chaque candidat. Dans les circonscriptions à plus d'un député, les listes sont imprimées et chaque candidat en reçoit 20 copies.

9. Les papiers de nomination doivent être signés par 25 électeurs ou plus.

10. Les qualifications des électeurs demeurent les mêmes: sujet britannique, 21 ans, un an de séjour dans la province et trois mois dans la division electorale immédiatement avant le bref d'élection. Les qualifications des candidats sont les mêmes qu'actuellement, sauf qu'un candidat doit résider au Manitoba un an au moins avant la nomination.

Le chef conservateur, M. Taylor, qui a été le premier à parler sur le bill après l'exposé du procureur général, admet que la nouvelle loi est une amélioration sur l'ancienne. Cependant il s'objecte fortement à l'élimination des juges de comté comme reviseurs des listes électorales et n'admet pas que les pouvoirs de revision soient laissés entre les mains des officiers rapporteurs.

Une demi-douzaine d'autres membres de l'opposition ont parlé sur le bill qui va être adopté incessamment en deuxième lecture.

Plus de députés pour Winnipeg

W.-V. Tobias, conservateur (Winnipeg), demande plus de députés pour Winnipeg. La capitale devrait avoir 40% de la représentation législative, ce qui est la proportion de sa population dans la province. La Chambre compte 55 membres et Winnipeg en a dix. Les conservateurs proposent de réduire le chiffre de la députation à 40.

Critique parlementaire

J.-W. Pratt, indépendant (Birtle), estime que la procédure parlementaire n'a pas marché de pair avec le progrès dans les autres domaines de l'activité humaine. Toutes les Chambres sont lentes et peu aptes à obtenir des résultats. Aucune entreprise ni aucun service public ne tenterait de conduire ses affaires à la façon des législatures. Le système des partis est indésirable et inutile dans l'administration provinciale. M. Pratt propose un certain nombre de changements pour améliorer la situation, en particulier l'extension de la représentation proportionnelle à certains districts ruraux.

Secret professionnel

L'hon. W.-J. Major, invoquant l'intérêt public, a refusé de divulguer le prix coûtant que paie la Commission des liqueurs pour ses différentes marques de Scotch whiskies importés. Il paraît que la Commission doit compter avec certains compétiteurs, au moins en ce qui concerne ses achats et que si notre procureur général répondait aux questions posées, son pouvoir d'achat pourrait en être affecté.

Churchill port libre

A.-J.-M. Poole, progressiste (Beautiful Plains), préconise à son tour l'entrée libre des marchandises britanniques par le port de Churchill. Cette mesure, croit-il, ferait plus que toute autre mesure de secours pour sortir l'Ouest de ses difficultés économiques.

Protection pour les fermiers

W.-C. McKinnell, progressiste (Rockwood) estime que la loi de garantie en faveur de la Coopérative adoptée l'année dernière lui a donné le coup de mort. Il ne croit pas que les fermiers veuillent renouveler leurs contrats avec une organisation qui s'est si lourdement endettée. M. McKinnell est en faveur de la fixation d'un prix minimum du blé par le gouvernement fédéral. Les hommes d'affaires étant protégés, les cultivateurs, en toute justice, devraient l'être aussi.

Un duel oratoire

Vendredi après-midi, on a assisté à un duel oratoire entre deux excellents lutteurs, M. Haig et M. Hoey. Il s'agissait de l'administration actuelle qui s'est trouvée tour à tour vivement attaquée et ardemment défendue. Le chef conservateur a accusé le gouvernement de regrettables extravagances. Il s'en est pris même à l'Université, à laquelle il reproche de manquer de l'esprit universitaire et dont la haute direction ferait défaut. Le ministre de l'instruction publique a rétorqué en faisant le procès de l'administration Roblin, et, passant en revue toutes les mesures prises dans l'intérêt de la province depuis le départ des conservateurs, il a demandé pourquoi ces derniers n'avaient pas accompli ce travail libérateur pendant qu'ils étaient au pouvoir. M. Hoey a ensuite plaidé éloquemment, de nouveau, en faveur de Churchill port libre pour les produits britanniques.

MORT DE S. G. MGR LEONARD

L'ancien évêque de Rimouski, démissionnaire depuis 1926, est décédé le 7 février à Chandler

Québec. — S. G. Mgr J.-R. Léonard, ancien évêque de Rimouski, est décédé à l'Hospice de Chandler. Son mauvais état de santé l'avait forcé à donner sa démission comme évêque de Rimouski au mois d'octobre 1926. Il avait continué à agir comme administrateur jusqu'à la nomination de S. G. Mgr Courchesne en 1928, mais il devait prendre par la suite un repos presque complet. Depuis un an, son état s'était considérablement aggravé. Au cours de l'été, il quitta l'Hôpital de Rimouski pour se retirer à l'Hospice de Providence, à Chandler. Il y a trois semaines, il reçut l'Extrême-Onction et le 7 février, il rendait paisiblement le dernier soupir.

Son service funèbre a été célébré à l'église paroissiale de Chandler. Le corps a été ensuite transporté à Carleton, paroisse natale de Sa Grandeur, où a eu lieu l'inhumation. Jeudi, un service solennel a été chanté dans la cathédrale de Rimouski.

S. G. Mgr Léonard naquit à Saint-Joseph de Carleton, le 19 août 1876. Il fut ordonné prêtre le 25 février 1899.

Elu évêque de Saint-Germain de Rimouski le 18 décembre 1919, il fut sacré le 25 février 1920. Il démissionna le 18 octobre 1926.

Pour promouvoir la culture mixte dans l'Ouest

Dans un discours prononcé lundi soir à Winnipeg, M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé la création d'une société de crédit agricole au capital de cinq millions, dans le but de permettre aux fermiers de l'Ouest de se livrer à la culture mixte sur une plus large échelle. On fera des prêts de $200 à $1,000 avec intérêt de 6%.

ECHOS D'EUROPE

Lord Bessborough s'embarquera pour le Canada le mois prochain

Londres. — "Je ne peux concevoir l'honneur plus grand que celui de représenter le Roi au dominion du Canada et d'être recommandé à ce poste par le premier ministre du Canada", dit le comte de Bessborough dans un message à la presse canadienne.

"Je désire vivement me rendre au Canada, avec lady Bessborough, dans un bref délai, continue le nouveau gouverneur général dans ce message. Je ferai tout ce que je peux pour mériter la confiance que le peuple canadien manifeste par la recommandation que le premier ministre a faite à mon sujet, et je m'emploierai à promouvoir les intérêts du peuple canadien et du Canada.

Lord Bessborough compte s'embarquer le mois prochain pour le Canada. Son prédécesseur, le comte Willingdon, part pour l'Inde le 3 mars.

Un gouvernement républicain en Espagne

Madrid. — Le roi Alphonse vient de faire un geste politique audacieux. Il a offert à Guerra, l'un des ennemis du régime, la tâche de former un cabinet pour remplacer celui de Berenguer qui a démissionné samedi. On croit qu'il sauve ainsi temporairement la monarchie d'un grave danger.

Le chômage en France

Paris. — Il y a en France 300,000 sans-travail, sans compter les 1,350,000 qui ne travaillent qu'une partie du temps, a-t-on appris de source autorisée. Le gouvernement considère que la situation est sérieuse sans être grave encore et il se prépare à y remédier par des allocations et par de grands travaux publics.

Les évêques de Bavière et le fascisme de Hitler

Munich, Bavière. — La Gazette officielle des huit diocèses catholiques romains de Bavière (la population de Bavière est presque entièrement catholique) a publié une mise en garde contre les "tendances anticatholiques" du mouvement fasciste de Hitler. Hitler, voudrait remplacer la foi chrétienne par une nouvelle philosophie, en plus d'instaurer un ordre politique nouveau, y est-il dit. Aux membres du clergé, il est strictement défendu de participer en quelque façon que ce soit au mouvement national socialiste (fasciste).

Le projet naval de la France

Rome. — Le projet français de construction navale apparait aux autorités italiennes comme une menace et comme un rude coup à l'espoir d'une suspension des programmes navals de l'Italie et de la France. L'Italie, assure-t-on, est toujours prête à continuer la trêve des armements navals jusqu'à la conclusion d'une entente définitive avec la France, mais elle est aussi prête à opposer à la France un programme équivalent au programme français.

Des élections générales en Espagne

Madrid. — Un décret du roi Alphonse XIII rétablit les garanties constitutionnelles, qui étaient suspendues depuis le 23 septembre 1923, et fixe au 1er mars l'élection de nouvelles Cortès, au 15 mars les élections sénatoriales. Le décret lève la censure, restaure la liberté de parole, le droit de réunion publique. Il annonce que le roi inaugurera le Parlement le 25 mars.

Pétain devient chef de la défense aérienne en France

Paris. — En vertu d'un décret du président Doumergue, le maréchal Pétain devient chef de toute la défense aérienne de la France. Le maréchal, pour être plus en mesure de remplir ses nouveaux devoirs, a démissionné comme vice-président du conseil supérieur de guerre et comme inspecteur général des armées. Le général Weygand, le principal collaborateur de Foch, lui succède comme vice-président du conseil de guerre, le général Gamelin succède au général Weygand comme chef d'état-major et le général Bineau devient inspecteur général des armées.

Le tunnel du Mort-Homme sera monument historique

Paris. — On mande de Verdun que le fameux tunnel construit durant la Grande Guerre par le kronprinz, sous la côte de Mort-Homme, va être classé comme monument historique. Il sera restauré et mis en état de recevoir les touristes.

Le tunnel, construit en béton, permit aux troupes allemandes de se reposer à l'abri et de préparer les attaques qui eurent lieu en 1916 sur les pentes de la fameuse côte.

BAR-LE-DUC. — Un cultivateur d'Erice-la-Grande, M. Ernest Goret, vient de gagner un million au dernier tirage des bons de l'Eposition coloniale.

PARIS. — Parmi les candidats au fauteuil académique devenu vacant par suite du décès du maréchal Joffre, on cite MM. Alexandre Millerand, Edouard Herriot et Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

LE SUCCESSEUR DE DOUMERGUE

L'élection aura lieu le 13 mai — On parle de MM. Doumer, Briand, Sarraud et Chéron

Paris. — Un peu moins de trois mois séparent la France de la prochaine élection présidentielle. C'est en effet le 13 mai que cette élection aura lieu. On mentionne surtout comme candidats possibles à la succession de M. Gaston Doumergue, M. Paul Doumer, président du Sénat, et M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères. Toutefois, l'attitude de M. Briand au cours des dernières crises ministérielles permet de penser que le ministre des Affaires étrangères n'est pas prêt à abandonner le poste qui le met le plus en mesure de promouvoir la cause de la paix mondiale. On parle aussi des sénateurs Albert Lebrun, Albert Sarraud et Henri Chéron comme candidats possibles.

Ce sont le Sénat et la Chambre des députés qui, réunis en assemblée nationale, dans une aile du palais de Versailles spécialement affectée à cet usage, élisent le président de la république. La majorité absolue est nécessaire à l'élection. Le scrutin est uninominal. Le président de l'assemblée proclame le président de la république. Elu pour sept ans, le chef d'Etat est rééligible.

ARTHUR MEIGHEN ET LA RUSSIE

L'ex-premier ministre du Canada prédit la faillite du plan quinquennal

Toronto. — M. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada, a déclaré dans une conférence donnée devant le "Royal Canadian Institute", qu'il "ne pourrait jamais croire qu'aucune nation, à l'exception de la Russie, subjuguée pendant des siècles par le despotisme, la terreur et la force, fût capable d'adopter comme son idéal la renonciation à l'individualité, au droit de propriété, aux droits privés et sociaux".

M. Meighen a prédit que le plan quinquennal russe ferait faillite, tout en lui concédant un succès éclatant jusqu'à ce jour. Il est d'avis qu'il faillira par sa base même. Il a été impossible jusqu'à maintenant de le juger de façon juste parce qu'on fixe fort arbitrairement le prix de vente et le coût de production. La série des produits est incomplète et leur qualité médiocre.

"La politique des Soviets, a-t-il dit, a failli et faillira dans ses motifs inavoués. Le communisme russe n'a pas été la résultante de la volonté librement exprimée du peuple russe. Il n'a pas amélioré les conditions générales de la masse du peuple et il n'a pas amélioré les revenus des moins payés parmi les ouvriers et les paysans.

"Même si le plan quinquennal russe réussissait, même si les revenus des ouvriers et des paysans devenaient supérieurs à ceux des mêmes travailleurs chez les autres peuples, il n'y a pas de danger qu'on voie les nations passer une par une au communisme."

M. Meighen dit que le mot d'ordre en Russie est de réaliser en quatre ans le plan de cinq ans. Dans la production du blé, la Russie est en avant, mais il n'en est pas de même pour les autres produits. Même si elle réussissait dans l'industrie comme dans la production du blé, elle ne mettrait pas en danger les autres pays. Tout au plus ceux-ci seraient-ils quelque peu démoralisés au cas où ils n'auraient pas pris les mesures nécessaires pour parer à ces éventualités.

"Le Canada et les autres nations feraient bien de surveiller la Russie, a-t-il dit en terminant, bien que je ne croie pas que les pays anglo-saxons puissent jamais tirer profit de ses leçons."

Une petite publication utile

Nos lecteurs ont déjà reçu une petite publication fort intéressante intitulée: "La Lumière", organe de l'importante maison Peter Fahrney et fils, de Chicago, rédigée dans un excellent français. Nous leur demandons de la lire et de la conserver. Ils y trouveront exposés la valeur et les mérites des plantes médicinales.

"La Lumière" mentionne surtout deux remèdes: le Novoro et l'Oléolo, qui ont été le fruit de l'étude et de recherches patientes et prolongées. Ils sont en vente depuis longtemps et depuis de longues années aussi, annoncés régulièrement dans notre journal.

La maison Peter Fahrney mérite toute la confiance du public. Elle n'a rien tant à coeur que de donner pleine et entière satisfaction à tous. C'est pourquoi les affaires se font en anglais et en français. Si donc quelqu'un de chez nous désire des renseignements, il n'a qu'à écrire en français à la Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd. Sa lettre sera bien reçue. La réponse sera de même en français, apportant tous les renseignements demandés et d'autres qu'aurait suggérés un cas soumis à la compagnie.

Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques

Mme Aurélien Bélanger, présidente générale des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, a présidé, cette semaine, à Montréal, l'assemblée mensuelle de son bureau de direction. Les rapports des districts de Québec, de Montréal et d'Ottawa signalent une activité et un succès croissants dans les affiliations et dans le travail des amicales et des conseils de districts. A l'heure actuelle, moins de deux ans après le congrès d'organisation, quatre-vingt-dix couvents, dont quelques-uns dans les provinces de l'Ouest, ont affilié leurs associations d'anciennes, qui comptent, pour un grand nombre, de deux à quatre cents membres.

Le 19 février, le conseil du district de Montréal réunira à la salle du Gésu les amicales du district en vue de préparer le congrès biennal qui sera tenu à Ottawa les 27, 28, 29 et 30 juin prochain. Il y aura conférence et discussion.

Mlle Clotilde Mathys, présidente du comité d'art chrétien et de propagande liturgique, n'attend qu'une réponse définitive du Rév. Dom Gaspard Lefebvre, célèbre bénédictin, pour annoncer les dates des semaines liturgiques, qui sont à s'organiser sous les auspices des associations fédérées, entre autres à Ottawa, où se tiendra le premier de ces remarquables événements.

Mlle Georgette Lemoyne, présidente des comités des cercles d'étude, annonce le bon fonctionnement de son comité et l'organisation de plusieurs nouveaux cercles dans les amicales.

Deux délibérations importantes sont consignées aux procès-verbaux. L'une exprime la satisfaction et l'orgueil qu'a produit, chez les Canadiennes françaises, la publication de la récente encyclique sur le mariage, la soumission entière des amicales aux principes qu'elle expose, leur désir de coopérer pratiquement à la diffusion des directions qu'elle donne.

L'autre délibération, qui s'inspire, elle aussi, de l'encyclique, met à l'étude, par la commission du cinéma, la question de l'opportunité et de la possibilité d'organiser un boycottage efficace contre les vues animées qui représentent le divorce sous des couleurs attrayantes ou comme une institution désirable ou acceptable dans certaines circonstances de la vie.

Travaux du C.N.R.

Depuis que le programme d'hiver des travaux du Canadien National dans l'Ouest a été annoncé, un total de 85.5 milles de voies ont été posées. Il en reste encore 23.5 milles pour compléter ce programme. Le chemin de fer demande actuellement des soumissions pour la construction d'un éperon de voie allant de Luskar, Alberta, à la Gebo Coal Mine. Cet éperon mesurera environ 3.8 milles et sera terminé avant le 15 septembre de cette année.

La Semaine Sociale de 1931

Montréal. — La date de la prochaine Semaine sociale du Canada vient d'être définitivement fixée: Les séances auront lieu à Ottawa du 2[illegible] au 29 août. Le sujet qu'on étudiera sera l'Etat. Il sera traité sous différents aspects: économique, social, politique, religieux. Outre les principes qui doivent être à la base de tout gouvernement, on y exposera les devoirs qui s'imposent actuellement à l'Etat en face des grands problèmes modernes. La liste des conférenciers sera bientôt publiée. Elle comprend un groupe de hautes personnalités ecclésiastiques et laïques, des professeurs des Universités de Québec, de Montréal et d'Ottawa, des représentants des ordres religieux et du clergé séculier, des écrivains et des orateurs de renom.

Le comité d'organisation s'est mis à l'oeuvre et veut faire de cette Semaine un grand succès.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 FEVRIER 1931 NUMERO 38

Fonder et soutenir un journal destiné à éclairer les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Cardinal LAVIGERIE.

LA LIBERTÉ

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.

Henri BOURASSA.

NOS COMPATRIOTES DE L'ALBERTA

Du soleil à profusion, une atmosphère merveilleusement douce et limpide qui communique aux êtres le bonheur de vivre, voilà qui aurait pu suffire à rendre inoubliable à nos compatriotes albertains leur congrès de février 1931. Mais il y eût bien davantage. L'on sentait circuler, dans toutes les délibérations, l'espoir aux longs rayons qui luit devant le voyageur, fier d'une première étape, qui va entreprendre la suivante. Ceux qui pouvaient avoir des craintes sur l'avenir de nos frères de là-bas peuvent être assurés.

Il serait téméraire de formuler un jugement catégorique sur les 40,000 Canadiens français que compte aujourd'hui l'Alberta, d'après le spectacle que nous ont donné un peu plus de cent congressistes, mais prétendre que ces congressistes venus de tous les centres français de cette province (dont plusieurs très reculés) ne reflétaient pas, d'une façon large et consolante, les aspirations, les ambitions légitimes de la grande partie de cette population serait le fait d'une sagesse un peu courte. Ce qui assure le salut d'une minorité, c'est en somme une minorité de cette minorité, du moment qu'elle est agissante et unanime sur les objectifs à atteindre. Il était devant nous, ce noyau d'hommes de loyauté et de dessein fermes, animés de la volonté de survivre coûte que coûte, et soutenus par les groupes non moins décidés, qui les avaient envoyés à ces assises. Plusieurs avaient reçu des instructions précises de leur cercle; d'autres étaient porteurs de messages ou de résolutions qui furent soumis à l'assemblée. La discussion se maintint toujours à un niveau très élevé, d'où étaient bannies les phrases et où s'accusait le besoin d'être clair et pratique.

Les délégués sont repartis, prêts à réaliser le programme tracé, à vivifier chacune des cellules qui composent cet organisme, l'*A. C. F. A.* Des défaillances pourront se produire, c'est humain. Il y aura des divergences, peut-être des rivalités, c'est inévitable et à certains égards désirable, car, dans toute association, les individus se partagent instinctivement selon des affinités de tempérament qu'il serait oiseux de méconnaitre. C'est par cette concurrence légitime des sentiments, des idées et des méthodes que se précise le caractère d'une race, que s'accroit sa vigueur et sa force de résistance.

* * *

L'*A. C. F. A.* ne s'occupe pas, exclusivement, comme notre *Association d'Education*, de questions d'enseignement; elle surveille d'une façon vigilante toutes les sphères de la vie nationale. Elle est facteur de vie sociale par les soirées et causeries qu'elle préconise dans chacun de ses cercles pour y promouvoir le français. Elle intervient énergiquement là où le français est menacé. Elle ne se fait pas faute d'insister pour que nos compatriotes soient représentés d'une façon équitable dans les services publics, et elle y réussit. On la voit encore à l'oeuvre dans la collaboration qu'elle apporte au journal la *Survivance* qui est, avant tout, son organe. Elle organise annuellement des concours de français auxquels près de 2,200 écoliers prennent part.

Le dernier congrès est le premier où l'on ait consacré toute une journée aux questions agricoles. C'est que nos compatriotes de là-bas se rendent compte que, pour peu que se prolonge la crise actuelle, qui est avant tout dans l'Ouest une crise agricole, une revision des méthodes de culture et de toute l'économie de la ferme s'impose. Des agronomes ont été invités à donner leur avis et on en tiendra compte.

* * *

Sur un autre chapitre, les délégués ont examiné minutieusement les moyens à prendre pour que n'échappent pas à ceux des nôtres qui voudraient aller s'y établir, les cantons du nord de la province qui seront bientôt offerts aux colons par un acte de la Législature albertaine. Des cultivateurs songent à y établir leurs fils. De plus, l'*A. C. F. A.* s'efforcera d'obtenir des compagnies ferroviaires des taux préférentiels identiques à ceux dont bénéficient les émigrants d'Europe, afin de permettre au Québec de déverser en Alberta une partie du surplus de sa population agricole qui s'évade vers les villes, soit du Canada, soit des Etats-Unis.

Même si l'on obtenait ces taux de faveur, nos compatriotes albertains se heurteront sans doute au sentiment obscur et inavoué des Québecois qui semblent préférer l'exode aux Etats-Unis plutôt que vers l'Ouest canadien. Considèrent-ils qu'un Canadien français est plus perdu pour la race à l'ouest des grands lacs qu'il ne l'est dans le Maine, le Rhode Island, le Massachusetts ou autres états? C'est précisément parce qu'il ne s'est jamais rien dit de clair sur ce sujet qu'il est permis de croire que l'opinion québécoise n'est guère favorable à une expansion de son influence et de sa population vers nos régions. Quoi qu'il en soit, les Franco-Albertains, tout disposés qu'ils sont à tenter une opération dans ce sens, sont d'abord convaincus que, faible minorité, ils sont destinés à compter sur eux-mêmes pour accroitre leur vitalité, leur prestige et leur nombre. Tenir les terres, en acquérir d'autres peut-être, mais selon un rythme rationnel et constant; n'empiéter sur le bien de personne, mais ne tolérer aucun empiétement, tel est le mot d'ordre de l'heure.

* * *

Signalons, pour conclure, la démonstration du 4 février qui réunissait sur une même estrade, Mgr l'Archevêque d'Edmonton, qui parla en français des achèvements de la race française au Canada, Nosseigneurs Breynat et Guy, le premier ministre de l'Alberta, M. Brownlee, le Dr Wallace, président de l'Université de l'Alberta, son honneur le Maire d'Edmonton, l'hon. Sénateur Lessard et les députés de langue française à la Législature. Preuve éclatante de l'entente cordiale qui existe entre les différents corps constitués, religieux et civils, de la province.

Le Dr Petitclerc, président général de l'Association, souligna d'une manière délicate la signification de cette séance, cependant que nos compatriotes, faisant salle comble, témoignaient fièrement que l'histoire des Canadiens français ne s'écrit pas seulement sur les rives du Saint-Laurent, mais qu'elle se poursuit avec amour et ferveur aux confins mêmes de cet Ouest où se retrouve à chaque pas l'empreinte française.

Louis-Philippe GAGNON.

LE MANITOBA ET LE QUEBEC AU CONGRES C.-F. D'EDMONTON

MM. Louis-Philippe Gagnon et J.-E. Laforce apportent le message de leur province respective

Voici quelques extraits du discours prononcé par M. L.-P. Gagnon, représentant de l'Association d'Education du Manitoba, au Congrès d'Edmonton. Nous empruntons ces notes à la "Survivance":—

M. Lacerte, dit-il, s'est excusé de ne pouvoir se rendre en Alberta. Je crois qu'il a eu tort de substituer ma présence à la sienne, ce soir.

Cependant, je suis heureux d'avoir l'opportunité de vous féliciter et vous remercier pour le bel exemple que vous avez donné au Manitoba, pendant ce congrès qui est sur le point de se terminer. Je tiens particulièrement à féliciter votre président, M. le Dr Petitclerc, de sa réélection comme président de l'A. C. F. A. Et je suis persuadé que le nouvel exécutif qu'on lui a choisi saura le seconder et l'appuyer dans tout son travail.

J'ai admiré le bel esprit de travail qui a présidé à toutes les séances de votre congrès.

A mon retour au Manitoba, je raconterai aux miens tout ce que j'ai vu et entendu. Et je suis convaincu que leur admiration pour leurs frères albertains sera décuplée.

M. Gagnon fait remarquer qu'au Manitoba et en Alberta, on a la même volonté et la fierté de travailler courageusement dans le sens de nos traditions.

Après quelques considérations sur les activités de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, M. Gagnon développe une pensée du discours de Mgr Breynat: "Pour résister, il faut vouloir et vouloir sincèrement".

Le caractère

Ce qui rend un peuple puissant, ce n'est pas son intelligence, mais son caractère. C'est donc par la persévérance et la prudence que nous arriverons au but proposé.

"Rome et la Grèce on vaincu l'Asie par des vertus", disait Lacordaire. Cette parole devrait venir plus souvent à l'esprit, en présence des difficultés à surmonter.

Si nous voulons parvenir au but qui nous est proposé, il faut avoir du caractère. Il faut offrir des preuves de continuité et d'intensité dans l'action.

Avec Maurice Barrès, l'orateur se demande si la jeunesse, si tous ont les ferments généreux qui poussent à l'action et à la détermination de vaincre.

Education de la volonté

Une éducation de la volonté s'impose, dit-il. A l'instar des petits Spartiates de l'ancienne Grèce, nous devons pénétrer nos enfants de discipline, leur insuffler dans l'âme un courage plus grand, capable de résister sous le poids des pressions extérieures.

Ayons le courage de voir nos éléments de déchéance et travaillons à les faire disparaitre. Déclenchons sur tous les points de première importance une offensive générale. Si nous avons assez d'ambition, n'ayons point peur de nous lancer à l'assaut des fronts économiques, afin de les conquérir.

Gardons nos traditions, si nous voulons garder notre âme française et catholique.

Une minorité qui sait vouloir, dit-il en terminant, réussira dans ses démarches pour la revendication de ses droits, affirmera sa volonté de survivre et se fera respecter.

M. le Dr Petitclerc remercie M. Gagnon des sages conseils qu'il vient d'adresser et déclare que l'A. C. F. A. continuera à suivre le si bel exemple que lui donnent les Canadiens français du Manitoba depuis de nombreuses années.

M. J.-E. Laforce

M. J.-E. Laforce, représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la Société Canado-Américaine, parle en leur nom et nous dit qu'il apporte aux Canadiens français de l'Alberta le salut fraternel des frères de la province de Québec et des Etats-Unis.

Les Canadiens français qui demeurent aux Etats-Unis ont lutté comme vous pour posséder des écoles où l'on enseignerait la religion catholique et la langue française. Leurs efforts n'ont pas été vains.

Une minorité qui veut agir devient la majorité qui conduit, nous dit M. Laforce, après avoir cité l'exemple des Canadiens français de la ville de Manchester qui, depuis 1916, a toujours eu un Canadien français comme maire.

L'orateur dépeint, ensuite, en quelques mots, la crise lamentable qui sévit dans la Nouvelle-Angleterre.

Dans plusieurs villes américaines les logis sont vides parce que les manufactures qui faisaient vivre la population qui demeurait dans ces maisons ont fermé leurs portes.

Beaucoup de nos Canadiens songent à revenir au Canada, et même, à s'établir sur des terres de l'Ouest. Mais ils n'ont pas assez d'argent pour payer les dépenses d'un voyage. Ils pensent à vous, cependant. C'est pourquoi, poursuit M. Laforce, écrivez-leur et dites-leur que vous ferez tout ce qui est humainement possible pour les aider.

S'inspirant d'une pensée de Louis Hémon: "Au pays de Québec, rien ne change", M. Laforce déclare que la vieille province continue d'agir, comme dans le passé, pour favoriser le développement des intérêts du pays.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a toujours surveillé, avec soin, les intérêts des Canadiens français, disséminés aux quatre coins du Dominion. On peut en trouver la preuve dans les paroles de protestations qu'elle a fait entendre en certaines circonstances, plus particulièrement lors des crises scolaires du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

La province de Québec, dit M. Laforce, s'intéresse à vos luttes et les suit de près, car elle sait trop bien que chaque fois que vous obtenez un droit nouveau, c'est un renfort pour elle.

LA SITUATION DANS L'OUEST

(Deuxième article)

Si les fermiers, au cours de la crise qu'ils subissent, ne reçoivent pas des pouvoirs publics, la protection à laquelle ils croient avoir droit, ils doivent au moins convenir qu'on leur prodigue très généreusement les conseils et les reproches.

Des experts en chambre, dont beaucoup auraient quelque difficulté à reconnaitre un champ de seigle d'un champ de blé, leur enseignent la façon de procéder pour placer leurs fermes sur une base payante. C'est ainsi qu'on nous reproche de nous être trop spécialisés dans la culture des grains et d'avoir négligé une culture mixte qui nous aurait, parait-il, mis à l'abri des surprises douloureuses que nous éprouvons actuellement.

Qu'il y ait un fond de vérité dans cette assertion, je ne songe pas à le nier; et j'admets volontiers qu'il n'y a guère d'excuse pour un fermier qui est obligé d'acheter des oeufs, du beurre, de la viande ou des légumes, parce que ce sont des denrées qui peuvent et qui doivent, en temps ordinaire, se produire sur la ferme. Je crois d'ailleurs pouvoir affirmer que l'immense majorité de nos fermiers a compris ceci depuis longtemps. Seuls quelques fermiers du sud ou du centre de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui se trouvent dans les zônes sèches et éprouvent quelque difficulté pour se procurer de l'eau et du fourrage, en agissent autrement.

Mais il faut reconnaitre que la culture mixte est presque une impossibilité dans une vaste partie du sud et du centre de la Saskatchewan, aussi bien que dans le sud de l'Alberta, à cause du manque de pâturage et d'eau. Dans ces régions se trouvent nos meilleures terres à blé, mais les sécheresses qui y sévissent parfois constituent un obstacle presque insurmontable à toute autre culture que celle des grains.

Admettons d'ailleurs que la culture mixte, possible au Manitoba et sur de vastes étendues en Saskatchewan comme en Alberta, le soit partout, et que nos fermiers l'adaptent d'une façon intensive, est-on sûr de trouver des marchés suffisamment rémunérateurs pour les produits de cette culture?

J'ai déjà indiqué, au cours d'un précédent article, les prix que nous recevons actuellement pour nos animaux, pour nos volailles, pour nos oeufs, pour notre beurre. Que seront ces prix si la production se multiplie par 10 ou par 20?

Notre marché le plus avantageux pour la vente de nos animaux était celui des Etats-Unis. Il nous est maintenant à peu près fermé par des droits de douane presque prohibitifs. Durant l'année 1928-29, nous y expédiions près de 250,000 têtes de bêtes à cornes. En 1929-30, cette exportation tombait à 88,000 têtes, par la suite du nouveau tarif américain qui entrait en vigueur en juin ou juillet, et depuis cette époque l'expédition de nos animaux vers le sud continue à décliner.

Il nous reste, il est vrai, le marché anglais. Il ne semble pas très prometttant pour nous. Les frais de transport de Prince-Albert ou de Gravelbourg à Liverpool constituent un sérieux obstacle à une exportation avantageuse; et il se produit, au cours d'un voyage qui dure deux ou trois semaines, une perte de poids appréciable qui entraine une diminution sérieuse du prix de vente.

Nous avons à lutter sur ce marché avec l'Argentine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays à climats tempérés, où les animaux, le plus souvent, restent dehors tout l'hiver et peuvent être mis sur les marchés européens à un prix moindre que les nôtres, dont l'hivernage coûte cher.

Ce sont là des problèmes qui valent la peine d'être étudiés avant de précipiter nos fermiers vers un genre de culture qui pourrait bien leur causer des déceptions cuisantes.

Le marché anglais, pour le moment, n'existe pratiquement pas pour nous, et c'est juste si, en 1930, 5,200 têtes d'animaux y furent expédiées de Montréal. Ce marché fut, il est vrai, plus important, il y a quelques années, et en 1925, nous y expédiâmes près de 53,000 bêtes à cornes; mais les fermiers de l'Ouest se souviennent encore des bas prix qu'ils reçurent pour leurs animaux à cette époque. C'est-à-dire que le marché anglais, à cause de circonstances incontrôlables, ne nous a jamais valu jusqu'ici des prix rémunérateurs pour nos animaux, et l'on n'aperçoit rien à l'horizon de nature à modifier cet état de choses, à moins que ce ne soit l'expédition par le chemin de fer de la Baie d'Hudson qui n'est encore qu'à l'état d'expérience.

Ce qui est vrai des bêtes à cornes est également vrai du marché des porcs. C'est le seul qui, jusqu'à présent, ait échappé à la dégringolade générale des prix. La raison en est que nous n'exportons pas. Le marché local suffit à absorber la production, mais du moment où nous aurons à exporter, nous assisterons sans aucun doute à un effondrement des prix, et ceci ne tardera pas, parce que nos fermiers, encouragés par la bonne tenue des marchés, donne à cet élevage, cette année, une place spéciale.

Les prix reçus par nos fermiers par la vente de leurs oeufs, de leurs volailles ou de leur beurre sont déjà considérés comme inférieurs au coût de la production. Que seront ces prix si le volume de la production augmente considérablement?

Aux Etats-Unis, le département d'agriculture a jugé bon de pousser un cri d'alarme, et d'inviter les fermiers à réduire le nombre de leurs vaches laitières, pour éviter une surproduction dangereuse.

C'est à cause de ces nombreuses incertitudes que des professeurs d'agriculture, et notamment le doyen du Collège d'Agriculture d'Edmonton, recommande aux fermiers de ne pas se laisser influencer par les avis qui leur viennent d'un peu partout, une surproduction étant aussi à craindre dans ce domaine que dans celui de la culture des grains.

Il serait peut-être avantageux pour l'Ouest d'accorder à la culture mixte une place plus large; mais avant de nous précipiter dans cette voie, il faudrait avoir la certitude de trouver les marchés nécessaires à des prix raisonnables. Sinon, l'on n'aura fait qu'aggraver la situation, dans ce sens que la diminution des prix causés par une surproduction atteindrait les fermiers de Québec et d'Ontario autant que ceux de l'Ouest.

Raymond DENIS.

Nouvel évêque de Charlottetown

Rome. — Mgr Joseph-A. O'Sullivan, prélat de Sa Sainteté, recteur du séminaire de Saint-Augustin à Toronto, vient d'être nommé évêque de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. Mgr O'Sullivan succède à feu Mgr Louis-James O'Leary.

* * *

Toronto. — Né à Hamilton, Mgr O'Sullivan a fait ses études au St. Michael's College de Toronto. Après son ordination, il a fait du ministère à Hamilton. A sa nomination comme recteur du Séminaire Saint-Augustin, il était curé de la cathédrale de Hamilton.

Alliance Française

LA POLOGNE

Les habitués des soirées de l'Alliance Française ont eu le plaisir d'entendre, vendredi, une fort intéressante causerie sur la Pologne. Le conférencier n'était autre que M. S.-L. Zwolski, consul de Pologne à Winnipeg, qui a traité son sujet avec beaucoup de soin et dans un français très pur.

Comme l'a rappelé M. le professeur W.-F. Osborne en présentant l'orateur, les connaissances de la plupart d'entre nous sur ce lointain pays sont assez rudimentaires. Nous savons qu'il possède des femmes remarquables par leur beauté, une aristocratie très distinguée, une population foncièrement catholique, et nous n'ignorons pas en outre que les relations politiques entre la Pologne et la France ont toujours été très étroites. Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre M. Zwolski, auront maintenant quelques données plus précises et leurs sympathies pour la nation polonaise n'en seront que plus vives.

Le conférencier a donné un bref aperçu de l'histoire de la Pologne, dont l'origine remonte au IXe siècle. Sous la dynastie des Jagellons, qui régna jusqu'en 1572, les frontières s'étendirent considérablement. La nation polonaise brilla d'un grand éclat au XVIIe siècle avec Sobieski, le vainqueur des Turcs. Elle se distinguait des autres Etats par une constitution démocratique et sa royauté élective. Mais elle était entourée de pays rivaux autocrates dont elle devait bientôt devenir la proie. Elle commit l'imprudence de se désarmer, croyant ainsi écarter les attaques de ses ennemis, et c'est ce qui entraina sa ruine. Le premier partage de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse eut lieu en 1772; les efforts héroïques du patriote Kosciusko ne purent empêcher un autre démembrement en 1793. La Pologne cessa alors d'exister comme pays indépendant, mais la nation polonaise n'était pas détruite. Elle n'accepta jamais la division et ne cessa de lutter pour reconquérir sa liberté.

A la fin de la grande guerre, en 1918, la Pologne a regagné son indépendance. Le territoire qui lui a été concédé ne représente que la moitié de celui d'avant le partage. Elle forme cependant aujourd'hui un grand pays de 31 millions d'habitants. Elle possède un port libre sur la mer Baltique, Dantzig, qui a repris son rôle d'autrefois et se développe très rapidement.

On sait que la Pologne a été, comme la Belgique, le théatre de la guerre, mais on ignore généralement les pertes énormes qu'elle a eu à subir du fait des hostilités. Le travail de reconstruction s'est poursuivi avec un succès extraordinaire. Si le pays est surtout agricole (dans une proportion de 72%), l'industrie y est également assez développée. Dans la production du zinc, par exemple, la Pologne occupe la troisième place après les Etats-Unis et la Belgique. Ses puits de pétrole extraient 800,000 tonnes par an.

Dans le domaine de l'instruction, on a marché à pas de géant depuis la guerre; 6,200 écoles modernes ont été fondées dans l'ancienne Pologne allemande et l'on a formé des armées de professeurs. Le nombre des écoles secondaires a été doublé, les universités sont passées de deux à cinq et la population scolaire est montée de 66% à 95% du total des enfants.

La Pologne est aussi un pays de tourisme remarquable par ses richesses artistiques. A l'aide de projections lumineuses, le conférencier en a donné une excellente idée. En terminant, il a affirmé que sa patrie est pacifique, mais qu'elle se défend quand on l'attaque. Ayant reconquis sa liberté au prix de grand ssacrifices, elle est décidée à la garder.

M. J.-E. Collon a remercié le conférencier.

Un programme musical en parfaite harmonie avec le sujet de la causerie nous a procuré l'avantage de goûter le charme de la musique et des chants polonais en applaudissant Mlles Westlacke (piano) et Troniak et Mme Wiensak.

FANTASIO.

Le R. P. Lacoste, O.M.I., est parti pour la France

Le R. P. Henri Lacoste, O.M.I., ancien professeur à l'Université d'Ottawa et au Grand Séminaire, et plusieurs années professeur au Scolasticat des RR. PP. Oblats à Edmonton, est parti ces jours derniers pour rentrer en France, son pays natal, où il continuera l'enseignement de la théologie dogmatique dans le Scolasticat de la Congrégation en France.

Le Père Lacoste est bien connu dans l'Ouest. Il est né en 1863 dans le diocèse de Viviers, France. Il fit sa profession religieuse en 1883 et fut ordonné prêtre en 1888. Il a fait ses études théologiques à Rome où il obtint tous les titres de docteur. Une obédience l'envoyait ensuite à l'Université d'Ottawa où il enseigna pendant plusieurs années. Il fut aussi professeur au Grand Séminaire d'Ottawa.

Il partit ensuite pour l'Ouest, où il fut curé de Prince-Albert et de Saskatoon. De là il fut envoyé au Scolasticat d'Edmonton où il enseigna la théologie dogmatique jusqu'à son départ pour la France, ces jours derniers.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le bon Dieu continue de verser ses bénédictions dans nos familles. Cinq nouveaux petits chrétiens sont venus cette semaine enrichir notre paroisse. Ce sont:

Joseph-Gérard-Marcel Roque, enfant de Félix Roque et de Marie-Louise Daignault, baptisé le 10 février. Parrain, Aristide Hébert; marraine, Antoinette Roque.

Marie-Yvonne-Lorette Tétrault, enfant de David Tétrault et d'Albina Gauthier, baptisée le 11 février. Parrain et marraine: Félix Tétrault et Albertine Normandeau, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Rose-Fernande Tougas, enfant de Féodore Tougas et de Poméla Fontaine, baptisée le 12 février. Parrain et marraine: Edmond et Alice Tougas, frère et soeur de l'enfant.

Joseph-Anatole-Paul Côté, enfant de Hervé Côté et de Clara Michaud, baptisé le 14 février. Parrain, Anatole Côté, oncle de l'enfant; marraine, Antoinette Côté, sa soeur.

Marie-Laura-Rachel Clouthier, enfant de Joseph Clouthier et de Marie-Louise Gagnon, baptisée le 15 février. Parrain et marraine, Eugène Perron et Rachel Anctil, oncle et tante.

Le poète chantait:

Seigneur, préservez-moi, préservez
ceux que j'aime.
Frères, parents, amis, et mes ennemis même,
Dans le mal triomphant.
De jamais avoir, Seigneur, l'été sans
fleurs merveilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans
abeilles,
La maison sans enfants!

Les "maisons vides" sont rares chez nous!

* * *

Le Rév. Père curé et quelques paroissiens se sont rendus à Lorette pour le Congrès régional de l'Association d'Education. Ils sont revenus enchantés de tout ce qu'ils ont entendu et vu.

* * *

Dimanche, dans notre salle paroissiale, petits et grands ont pu se récréer et s'instruire en regardant se dérouler d'intéressants films cinématographiques, gracieusement fournis par le Canadien National. Merci aux directeurs du Canadien National de nous faire connaître d'une manière aussi agréable, les beautés, les richesses et les agréments de notre immense pays. Nous prions aussi M. Alphonse Brazeau, voyageur du C.N.R. dans l'Ouest canadien, de vouloir bien accepter nos remerciements, et nous l'invitons à nous revenir encore avec ses intéressantes vues.

LAURIER

Résultat du Concours donné en janvier à l'école Notre-Dame des Victoires de Laurier:

Grade X: Eileen Duffy, Adeline Fradette.

Grade IX: Victorine Gamache, Albina Bonin.

Grade VIII: Irène Tourand, Allie Park.

Grade VII: Adeline Hébert, Florence Berthelette.

Grade VI: Margaret Harrison, Marie-Louise Dauphinais.

Grade V: Clara Hébert, Theresa Boechers.

Grade IV: Mathilde Miron, Rose Gamache.

Grade III: Jane Furlong, Angela Berthelette.

Grade II: Solange Van Humbeek, Dalhia Hébert.

Grada I: Léo Comertin, Gustave Miron.

Cours préparatoire: Florence Ritchot, Germaine Desroches.

* * *

Lundi dernier, il y avait grande fête à la chapelle du Couvent de Notre-Dame des Victoires. M. l'abbé Harold Roy, nouveau prêtre attaché au diocèse de Winnipeg, célébrait la sainte messe. Les cantiques étaient de circonstance; nos bonnes religieuses ont eu un goût exquis dans leur choix. Nous souhaitons à M. l'abbé Roy de nombreuses années dans le ministère sacerdotal et nous ne doutons nullement de son succès auprès des âmes qui lui seront confiées. Nous félicitons Mme veuve Roy, sa bonne mère, Mlle Eola Roy, sa petite soeur, et M. le curé de Sainte-Amélie de ce grand honneur.

* * *

Nous remercions vivement la Liberté de son beau calendrier. Les anciens y reconnaissent des ancêtres. Ces portraits réveillent tout un passé glorieux et nous reportent plusieurs années en arrière, nous invitent à imiter nos ancêtres qui, comme nous actuellement, ont traversé de pénibles crises, mais mieux que nous ont su subir avec vaillance ces moments difficiles. Pourquoi? Ils avaient l'âme fortement chevillée au corps.

* * *

Tous les matins nous nous rendons en grand nombre à la modeste chapelle de notre couvent, pour y entendre la sainte messe. Ce lieu est pour nous un stage entre le ciel et la terre. Notre Soeur directrice, aux grandes fêtes, déploie le charme saisissant de son talent et fait jaillir de l'instrument les sons graves, les diminuendos d'une douceur infinie, que suivent les jolies voix de nos jeunes filles. Nous les remercions de tout notre coeur de leur beau chant.

SAINT-LEON

Nous avons donc eu notre soirée de cartes au profit de l'église et elle a été un succès. Les jeunes gens qui l'ont organisée ont fait tout leur possible pour la faire réussir et ils ont eu lieu d'être satisfaits. Une belle température les a favorisés, et si les chemins n'étaient pas des plus attrayants, ils permettaient du moins aux automobiles de circuler. C'est ce qui nous a valu le plaisir de voir à cette soirée M. l'abbé Senez et M. l'abbé Poitras, et tout un groupe de courageux amis de Somerset et d'ailleurs. Il y eut 26 tables. Un lunch succulent fut servi par les jeunes gens aidés de quelques dames. Un joli ballet (drill) de sauvages, exécuté avec art par les petites filles de la paroisse, intéressa ensuite l'assemblée, ainsi que deux jolies pièces chantées, dont "Old Black Joe".

Les gagnants de la partie de cartes furent: pour les dames: 1er prix, Mme Léon Rondeau; 2ème prix, Mlle Antoinette Labossière; consolation, Mlle Lucienne Grenier. Pour les hommes: 1er prix, M. Léon Rondeau; 2ème prix, M. Louis Labossière; consolation, M. Léopold Labossière.

THIBAULTVILLE

Le dimanche 1er février, M. et Mme Isaïe Phaneuf voyaient réunis autour d'eux, pour célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage, leurs très nombreux enfants et petits-enfants. Ce fut l'occasion d'une très charmante fête de famille dont chacun gardera le plus agréable souvenir. Aux joyeux convives fut servi à son heure un succulent repas; puis une belle et touchante adresse de circonstance fut lue aux jubilaires par leur fille Valéda; après quoi la benjamine de leurs petits-enfants, Yvette Phaneuf, vint leur offrir tout gracieusement, avec une gerbe de fleurs, une bourse en or, au nom de tous les membres de la famille.

Inutile de noter que la soirée se passa on ne peut plus gaiement, mais trop vite au gré de tous.

Aux heureux et dignes jubilaires nous souhaitons de tout coeur longue vie et bonheur mérité.

FORT GARRY

La partie de cartes organisée par le choeur de chant, sous la direction de M. A. Cormier, fut certainement un vrai succès pour Saint-Vital de Fort Garry. Nous félicitons le choeur de chant de nous avoir amené tant de monde et nous remercions tous ceux qui sont venus, et tout spécialement M. le curé Deslandes, de Saint-Norbert, qui est venu avec un grand nombre de ses braves gens. Après le goûter, M. Ragot, de Saint-Norbert, nous chanta une chanson et nous aurions aimé l'entendre encore, mais comme tous avaient hâte de voir la représentation de cinéma, "The Calgary Stampede", nous avons remis la partie à plus tard. Ce cinéma fut très goûté, à en juger par l'intérêt qu'on y donna.

Les gagnants pour la soirée furent:

Dames: 1, Mme Edmond Martel; 2, Mlle Yvonne Hervo; consolation, Mlle Hortense Plouffe.

Hommes: 1, M. H. Bohémier; 2, M. Célestin Perreault; consolation, M. Sam Hill.

BUDAPEST. — Karl Hans Heine, neveu du fameux poète allemand Heine, vient de mourir ici dans le dénuement le plus complet. Il était âgé de 70 ans.

LE CAIRE. — Un décret du ministre de l'éducation interdit au étudiants égyptiens en Egypte ou dans les pays européens d'épouser des femmes étrangères.

SASKATCHEWAN

LEBRET

Réception en l'honneur du R. P. Paquette

Au retour de son voyage dans l'est du Canada, où il rendit visite à sa vieille mère et à sa famille, domiciliée à Montréal, le R. P. Edouard Paquette, O.M.I., curé, était l'objet d'une cordiale et sympathique réception, de la part de ses paroissiens, dimanche soir, le 8 février, à Lebret.

La belle soirée, artistique et récréative, préparée par un groupe de messieurs et de dames, à la salle municipale de la localité, et à laquelle furent convoqués tous les membres de la grande famille paroissiale, a obtenu un grand succès et fut vraiment une fête imposante et enthousiaste pour tous les assistants.

Le Rév. Père curé fut profondément touché de ce nouveau témoignage d'estime, et, dans une allocution bien sentie, il remercia avec émotion les paroissiens de cette belle démonstration de délicate sympathie et de religieux attachement.

Outre le R. P. G. Boileau, O.M.I., vicaire, étaient aussi présents à la fête le R. P. G. Jeannotte, O.M.I., le R. P. Ph. Scheffer, O.M.I., le R. P. J. Léonard, O.M.I., et le R. P. L. Gauthier, O.M.I.

Programme de la soirée

Partie de cartes, avec prix aux vainqueurs.

Chant patriotique.

Adresse française, présentée par M. J.-Z. Lafleur, et adresse anglaise, présentée par M. E. Grudnuski.

Réponse du Rév. Père curé.

Chant, "Les deux Grenadiers", de Schumann: M. J.-Rosario Paquin.

Piano, choeurs chorégraphiques.

Chant, "Duo de l'Ame, extrait de l'opéra "Véronique", de Messager: Mlle Rose Bourret et M. J.-R. Paquin.

Piano, solo, "Berceuse de Jocelin": Mlle Alma Larocque.

Comédie anglaise, "You Are a Cuckoo". — Personnages: Mmes Angus McLennan et Emile Decorby; Mlle Mary McGarry; MM. Jos. Doll, Edward Doll et J.-Ros. Paquin.

Morceau de musique, orchestre.

Déclamation, "Le Retour": Mlle Cécile Longpré.

Chants: "Pagan Love Song" et "Robin Adair": Mlle Agnès Solomon.

Comédie française, "La Cure merveilleuse": élèves du Couvent. — Personnages: Mlles Emma Lecours, Claire Bourret, Dora Choquette et Alice Blais.

Distribution des prix des cartes.

Goûter et réveillon, aux accents des refrains de chez nous.

"O Canada", "God Save the King".

Les chants étaient accompagnés au piano par Mlle Alma Larocque.

SAINT-BONIFACE

Mort de Mme William Gladu, soeur de Riel

Mme William Gladu, soeur unique de Louis Riel, est décédée ces jours derniers à Transcona. Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale de Saint-Boniface et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Mme Gladu, née Eulalie Riel, était née à Saint-Vital, à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de rue de la Giclais. La maison en billots où elle vint au monde, qui a été maintes fois modifiée, existe encore. C'est là qu'elle vécut avec ses parents et son frère Louis.

En 1879, Eulalie Riel épousa William Gladu et continua d'habiter la maison maternelle pendant dix ans avant d'aller à Saint-Pierre, où elle vécut avec son mari pendant 35 ans. Tous les deux s'étaient retirés à Transcona il y a huit ans.

La défunte laisse, outre son époux: un fils, Joseph, et cinq filles: Mme Henri Vermette, Otterburne, Man.; Mme O. Aubertin, Transcona; Mme Auguste Vermette, Saint-Pierre; Marie et Henriette. Elle laisse aussi un frère, Alexandre Riel, de Saint-Vital.

Union Nationale Française

La réunion mensuelle de l'U. N. F., qui eut lieu le 9 février, fut, comme ses précédentes, un succès en tout point. Environ 65 membres étaient présents.

Le président nous annonça que nous continuions à grandir: de 137 membres au début de janvier, nous étions passés à 165, soit un gain de presque un membre par jour!

Parmi ceux-ci, il y a déjà six membres fondateurs, tous des Français, dont plusieurs ont fait, en plus de leur contribution comme membres actifs, un don de $10.

Depuis Noël, au-delà de $60 ont été distribués, en nature, aux Français nécessiteux, et malgré cet effort, notre caisse est toujours très bien garnie, plus de trois fois supérieure à la dépense faite, et sans cesse elle s'accroît.

Une première partie de cartes, annoncée nulle part, et faite uniquement à titre d'essai, réunit au-delà de 200 personnes qui s'amusèrent à qui mieux mieux.

De nombreux et très jolis prix furent remis gratis par des citoyens charitables, la salle fut prêtée par M. Constant, les dépenses réduites au strict minimum, ce qui permit un profit net de plus de $55.

L'assemblée n'oublia pas Mme J. Bourgouin qui a eu, comme chacun sait, un terrible accident, il y a un mois environ. On vota, à l'unanimité, et sans discussion, qu'un bouquet de roses lui soit porté chez elle, avec nos sympathies les plus sincères. Il est évident qu'aucun Français n'a oublié l'activité de Mme Bourgouin pour venir en aide de mille façons aux femmes des réservistes français pendant la grande guerre. Ce geste est un tout petit témoignage de notre reconnaissance, sans doute, mais il vient du coeur.

Il fut aussi décidé, à cette assemblée générale, de limiter au strict minimum toute activité commerciale de l'U. N. F. Tout le monde semble être d'accord que cela regarde plutôt une organisation entièrement indépendante, peut-être une Chambre de commerce française, comme celle qui fonctionne depuis de longues années à Montréal, et à Toronto depuis 1929.

F. DENISET,
Secrétaire.

Décédée

Mme WILLIAM GLADU, soeur de Louis Riel, récemment décédée à Transcona.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Notre conseil vient de perdre un de ses officiers dévoués. William-P. Lévêque, intendant et président du Comité des divertissements, partait hier soir pour Vancouver, où il a été transféré par la compagnie d'assurances Commercial Union, dont il est à l'emploi depuis plusieurs années. Nous félicitons M. Lévêque de sa promotion et lui souhaitons bon voyage et encore beaucoup de succès.

* * *

Suit le résultat des dernières joutes:

Club Millette — Picard, 278; Vermette, 322; Bergevin, 401; Marquis, 302; Millette, 520; handicap, 395. Totaux: 732, 703, 783—2218.

Club Laroque — Parent, 492; Mercier, 130; Pelletier, 469; Boismenu, 349; Laroque, 461; handicap, 270. Totaux: 672, 823, 676—2171.

Le club Millette gagne deux.

* * *

Club Côté — Blanchard, 499; Germain, 430; Buote, 113; Poulin, 258; Rodrigue, 148; Côté, 253; handicap, 327. Totaux: 639, 654, 735—2028.

Club Desjardins — Gagnon, 361; Blain, 482; Leduc, 415; Desjardins, 456; handicap, 312. Totaux: 620, 622, 784—2026.

Le club Côté gagne deux.

Club Roy — Carrière, 452; Destert, 438; John Doe, 486; Roy, 479; handicap, 150. Totaux: 724, 708, 573—2005.

Club Gatien — Laurendeau, 296; Trudel, 482; Grondines, 561; Baudry, 296; Gatien, 294; handicap, 282. Totaux: 783, 664, 764—2211.

Le club Gatien gagne deux.

* * *

Haute partie individuelle: Grondines, 207.

Hautes trois parties individuelles: Grondines, 561.

Position des clubs

	G.	P.
Laroque	11	7
Millette	11	7
Côté	10	8
Gatien	10	8
Roy	7	11
Desjardins	5	13

Moyenne individuelle—Les Gros Huit

Grondines	166
Desjardins	157
Roy	155
Carrière	155
Carrière	155
Millette	155
Blanchard	155
Pelletier	153
Parent	149

M. J.-B. Lanctôt, employé du C. N. R., actuellement à Saint-Paul, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière. M. Lanctôt a représenté sa compagnie à Edmonton, lors du dernier congrès de nos compatriotes albertains. M. Lanctôt s'est arrêté quelques heures à Saint-Boniface, pour y saluer son père et ses nombreux amis.

* * *

M. Roland Lévêque, qui était employé par la Banque Canadienne Nationale dans la région de la Rivière la Paix, est de retour au Manitoba, au service de la même banque. M. Lévêque nous revient après une absence de deux années.

Page Féminine

LA CHANSON DU CLOCHER

Je sais bien, c'est la ville avec tous ses plaisirs
Qui t'a pris par le coeur et veut que tu t'en ailles;
Tu n'aimes point les champs avec leurs doux loisirs,
Et tu ne comprends pas la beauté des semailles.

Et tu n'admires plus les saisons voyageuses
Qui passent devant nous en manteaux diaprés,
Les moissons de l'été, l'automne et ses batteuses,
Les labours et l'éclair des faux parmi les prés.

N'importe, quelque jour, ô papillon volage,
Tu reviendras sans doute après un long voyage,
Puisses-tu n'être alors trop meurtri ni trop las

Tu reviendras auprès de notre vieille église
Ecouter — regrettant de ne l'avoir comprise —
La chanson du clocher qui sonnera ton glas!...

Alphonse BOURGOIN.

VIEILLIR

J'ai lu quelque part que, de toutes les choses que nous connaissons, c'est notre "propre visage" que nous connaissons le moins. Ses traits, ses duretés, ses grâces, ses expressions, ses attirances, ses répulsions, ses douceurs, ses colères, nous ne connaissons pas cela. Seuls, les autres le savent. Voilà pourquoi nous ne nous voyons pas vieillir.

Nous ne nous voyons vieillir que par comparaison, quand nous retrouvons nos amis d'enfance, et quand nous mesurons le chemin qui sépare l'ancien du présent visage. Force, alors, nous est de conclure: "Si lui a vieilli, donc moi aussi."

Nous ne nous voyons pas vieillir. Mais nous nous sentons vieillir.

La mémoire se perd, elle hésite.

L'esprit s'appesantit, le brillant d'autrefois a disparu comme clinquant.

Les nerfs se sont apaisés et l'humeur est devenue plus humaine.

On commence d'incliner vers la bienveillance, ce doux sourire du soir.

Une sorte d'indifférence a pris l'Ame. Etre ici ou là, faire ceci ou cela, n'importe plus guère.

On s'étonne aussi de la difficulté qu'on éprouve à prier, à méditer, à réfléchir, à vouloir, à persévérer, à tenir

Et les cheveux clairsemés ont blanchi. Et les forces ont diminué. Et la puissance du travail a fléchi. C'est le soir qui descend.

Et l'on se sent envahi par un incoercible besoin de paix, de repos, de silence, de solitude. Et la tâche pèse. Et les épaules se courbent. L'âme reste encore vaillante pour un temps et un demi-temps.

C'est le soir qui descend.

Puisse-t-il descendre comme il convient: dans la bonté, dans la joie, dans l'absolue bienveillance!

Car il y a deux manières de vieillir!

Les uns vieillissent dans l'indulgence souriante et dans la confiance en Dieu.

Les autres sombrent dans l'égoïsme et le pessimisme. Pour eux, tout est mal. Et comme pour les câbles à hautes tensions, à les approcher, il y a péril de mort.

Vieillissons de la bonne manière.

• • •

Bientôt, nous serons chez le bon Dieu. Et chez le bon Dieu, c'est chez nous.

La vieillesse nous rapproche de "chez nous".

Avec épouvante, certains demi-païens disent: "Quel malheur! Je vieillis." Nous, chrétiens, nous disons: "Quel bonheur! Je vieillis."

C'est comme si nous disions: Le bon Dieu n'est plus loin. Seigneur, ne trouvez-vous pas "qu'il sera bientôt temps de nous voir"?

Un grand obstacle au bonheur, c'est de s'attendre à un trop grand bonheur. — Fontenelle.

• • •

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. — La Bruyère.

L'APOSTOLAT DES MALADES

La "Bannière de Marie-Immaculée" signale à ses lecteurs que les Pères Oblats de Marie Immaculée à Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, Québec, ont accepté le secrétariat de l'"Oeuvre de l'Apostolat des Malades" pour le Canada.

Origine et but

L'"Apostolat des Malades", pieuse union fondée en Hollande en 1925 et érigée le 5 mars 1927 dans l'oratoire de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Paul de Wisques, a pour but de faire les malades des apôtres, par l'acceptation, le support et l'offrande de leurs souffrances pour l'Eglise et le bien des âmes. Ainsi les élevant au-dessus d'eux-mêmes, leur fait-elle trouver, dans la sanctification de leurs maux, leur meilleure consolation.

Conditions d'adhésion

Les membres de l'"Apostolat" sont des personnes affligées d'une maladie autre qu'un malaise passager. Infirmité, vieillesse, mutilation, longue maladie, etc., suffisent à y donner droit d'entrée.

Il est tout simplement demandé à ces malades:

1o. D'"accepter" leurs souffrances de la main de Dieu;

2o. De les "supporter" en union avec la Passion de Notre-Seigneur;

3o. De les "offrir" à Dieu pour le salut du monde.

Mais il ne leur est pas défendu de demander leur guérison cependant.

4o. "Envoyer son adhésion", nom et adresse au Secrétariat.

Aucune cotisation n'est exigée. Pour subvenir aux frais, le Secrétariat, confiant à la Providence, s'en remet aux offrandes volontaires des malades eux-mêmes ou de leurs parents et amis.

Fonctionnement et direction

En retour de sa demande d'adhésion, le malade reçoit, avec des explications sur l'esprit de l'oeuvre, un petit diplôme avec prières à méditer souvent pour se bien pénétrer de son rôle d'apôtre et s'entretenir dans une ferveur croissante.

Dans la suite, chaque mois, il reçoit une sorte de lettre circulaire appelée "Le Message" pour se fortifier dans l'esprit de l'Apostolat et progresser dans ses sentiments de foi, de soumission, de zèle, suivant la Liturgie du temps et des fêtes. C'est comme la visite amie qui ne cesse d'entretenir le malade dans sa solitude pour lui apporter avec les consolations de la foi, le doux réconfort d'un fidèle souvenir.

Veuillez vous adresser au Secrétariat des Malades, Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, Mont-Joli, P. Q.

Cuisine à la radio

Bientôt, sans doute, les ménagères n'auront plus à s'inquiéter de faire cuire leurs repas. La radio, qui se montre une invention si souple et aux possibilités innombrables, leur fournira les moyens de préparer leur cuisine sans grand dérangement.

C'est du moins l'espérance que nous donne une récente expérience qui vient d'avoir lieu au laboratoire de la "General Electric", à New-York.

Un petit plat de verre fixé au bout d'un fil conducteur a pu, sous l'action de la T. S. F., faire cuire un bout de saucisse, un oeuf et une pomme. De plus, de l'eau a bouilli dans ce petit récipient.

Tout cela a été réalisé à l'aide d'un nouveau tube à ondes courtes.

UNE PREMIERE MORTIFICATION

Cinq ans! Est-ce possible? On m'appelait "Bébé". Je vous ressemblais peut-être? Des cheveux blond cendré, un peu frisés, des yeux couleur de pervenche sombre; un peu têtue... et sachant "geindre" pour une peccadille... Sympathique bambine, n'est-ce pas?...

Ma mère, toute bonne, avait été douée par le bon Maître d'un moral j'allais dire "masculin", tant elle était courageuse, ferme, vaillante, ennemie des pleurs, des soupirs. Il faut "aller à travers la vie, à la main du bon Dieu", sans jamais faiblir, et son enfant reçut d'elle, héroïne du foyer, maintes leçons de courage.

Dès que je sus comprendre le "plaisir" que l'on peut goûter à recevoir un cadeau, à croquer un bonbon, à feuilleter un livre, maman m'apprit la mortification à faire... Oh! ce fut toute une affaire.

— Myriam, ce jouet que vous aimez, eh bien! pour faire une mortification...

— Une "fortification"?

— Si vous voulez; car les petites mortifications vous fortifieront, vous aideront à grandir en sagesse, en volonté. Il faut savoir, petite fille, "donner" votre joujou à votre soeur.

— Et si je le "prêtais" seulement, maman, est-ce que ça "déferait" la mortification?...

— C'en serait la moitié d'"une".

— Eh bien!... eh bien! maman, je ferai souvent des "moitiés" comme ça, et à la fin, le petit Jésus aura quand même bien des choses!...

Et mère sourit à ce début.

• • •

Un soir de fête, je reçus des anis: mon régal, autrefois. Un petit paquet dure longtemps... il y en a des roses, des blancs... c'est joli! Quel bonheur! Mais "la leçon" me guettait... Sans m'en douter, trop occupée à dévaliser mon petit cornet, j'entends maman qui me rappelle le sacrifice... Il fallait "partager" les précieux anis avec ma grande soeur!

— Mais, maman, dis-je interdite, car il ne me restait qu'"un seul anis", mais... Hélène est trop raisonable...

— Oui, elle l'est; cependant "vous devez" lui en donner une part.

"Une part!" c'est un trait de lumière pour la malicieuse gourmande. Et, prenant courageusement au fond du sac, tout fripé maintenant, le malheureux anis, avec ses jolies quenottes, elle le partage en deux minuscules morceaux, et, avec l'air d'une reine accordant une faveur, offre la petite moitié aux huit ans de sa soeur scandalisée...

La mortification! mon Dieu que c'était simple; je devais "au moins" donner l'anis tout entier!... Vous êtes plus courageux, n'est-ce pas?

• • •

Et puis, ce fut le tour d'un livre.

Maman saisissait au vol les occasions de m'apprendre à offrir à Dieu, qui m'avait tout donné, des "petits riens"; c'était une prévenance pour aider un domestique, quand j'avais envie de courir au jardin; un jeu abandonné pour me livrer à celui préféré d'Hélène; que sais-je? Ma mère trouvait toujours quelque chose à me demander... Ce jour-là, assise à l'ombre de la tonnelle, je tournais les feuillets d'un grand livre reçu pour ma fête. L'air était câlin, les oiseaux racontaient en chantant les incidents de leur vie; un papillon bleu voletait près de moi... Insouciante, heureuse, je fredonnais tout ce que je lisais ou plutôt bredouillais.

La douce main maternelle esquisse une caresse sur ma joue de satin semblable à la vôtre et me prie tout bas de chercher dans mes souvenirs si j'avais aujourd'hui fait une ou deux mortifications... "La vie est une tempête, il faut s'accoutumer à tenir la mer".

— Myriam, du courage!... Avez-vous deux mortifications à offrir?

Une? peut-être! Deux? hélas! Alors, songeuse, je regarde mon livre si beau... Est-ce que la malice se vendrait un jour aux enchères? Quelle provision en ai-je donc fait!... Et tentant une dernière fuite, je murmure avec un regard implorant:

— Oh! maman, mon livre... Hélène ne l'aimerait pas, parce qu'il n'y a que... "des lignes"! Elle aime tant les images, elle...

— Vous n'êtes pas sage, Myriam.

Mais déjà, ayant rencontré le regard maternel attristé, je courus "donner", oui, "donner pour toujours", le livre tant aimé, à la brune grande soeur ravie...

C'est ainsi que, d'étape en étape, par de constants efforts surveillés et guidés maternellement, j'ai pu, à cinq ans, faire de bon coeur, quoique non sans lutte, ma première mortification...

MYRIAM DE G.

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

L'expérience de chaque jour nous démontre combien il est difficile d'extirper une mauvaise habitude, de corriger un vilain défaut. On se lève le matin, décidé à garder le silence en classe, à ne plus taquiner sa petite soeur, et cependant, que de manquements à enregistrer le soir! Si l'on est un brave petit garçon, une brave petite fille, on recommence le lendemain avec encore plus d'ardeur, et c'est ainsi que, peu à peu, l'on s'achemine vers le succès final.

Vouloir se corriger de dix défauts à la fois, quelle témérité et surtout, quel gaspillage d'énergie! Au panier les longs feuillets remplis de résolutions en ce début de carême!

Vous voulez tous faire quelque chose pour le Sacré-Coeur, n'est-ce pas, petits amis? Nous allons donc prendre ensemble une seule résolution sur laquelle nous concentrerons toutes nos énergies: être bons! Non pas pour une semaine ou deux, mais pendant 40 jours! Alors, vous en aurez si bien pris l'habitude qu'il vous faudra faire un réel effort pour être méchants.

Souvent vous entendez votre maman désigner ainsi une bonne voisine, un ami de la famille: "Quel coeur d'or! Il (elle) ne vit que pour faire plaisir. On dirait que toute sa joie est de rendre service." Rendre service, répandre avec délicatesse le bien autour de soi, la bonté n'est pas autre chose. Vous voyez qu'elle n'a rien d'inaccessible et que l'on peut être bons le plus simplement du monde. Vous en avez d'ailleurs à chaque instant tout près de vous mille occasions.

Efforcez-vous donc pendant ces jours de pénitence à ne froisser personne, à être patients avec vos petits frères et soeurs — avec les grands aussi, — à faire plaisir à vos parents, à vos maîtresses. Une petite attention, une petite prévenance, un petit sacrifice: voilà la vraie bonté pour des petits enfants. Et comme l'on apprécie plutôt la façon dont une faveur est accordée que la faveur elle-même, soyez bons avec cette gentillesse aimable et ce beau sourire qui éclairent, réchauffent, rendent précieux le moindre bienfait.

Tous les matins, dès votre réveil, renouvelez votre résolution par cette prière: "Coeur Sacré de Jésus, faites que je ne laisse passer aujourd'hui aucune occasion d'être bon par Vous".

C'est ainsi, mes petits-enfants, que, tout en semant le bien autour de vous, vous enrichirez vos âmes d'oeuvres agréables à l'Enfant-Dieu et vous vous disposerez à bien jouir des allégresses pascales.

MERE-GRAND.

CARNET DU "COIN"

Joseph Pallard, de l'école du Sacré-Coeur, Dunrea, est heureux de vous faire part de la naissance de sa petite soeur, Thérèse, le 5 janvier, à Grande Clairière.

Béatrice Boulet, école du Sacré-Coeur, a la joie de vous faire part de la naissance de son petit frère, Joseph-Pierre-Raymond, le 21 janvier.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

Conrad Préfontaine, Saint-François-Xavier, 8 ans, le 19 février.

Jacques Mireault, La Broquerie, 14 ans, le 19 février.

Laurette Lavoie, Mariapolis, 13 ans, le 20 février.

Patrick McCarthy, La Broquerie 12 ans, le 21 février.

Paul-Emile Savard, La Broquerie, 10 ans, le 24 février.

Les camarades du "Coin" et Mère-Grand.

LA CHASSE DES BUFFLES

C'était vers la fin du mois d'août — les chasseurs devaient partir pour la chasse du buffle. Or, comme ces chasseurs vont au loin dans les prairies avec leurs femmes et leurs enfants, je m'offris pour les accompagner.

La chasse se composait de cent vingt-cinq chasseurs à cheval suivis de leurs familles, conduisant environ onze cents charrettes attelées la plupart de boeufs, quelques-unes de chevaux.

L'organisation de ces sortes de chasse est très pittoresque.

Les chasseurs, tous à cheval, armés de fusils et d'un grand coutelas pendu à la ceinture, marchent devant en bon ordre. Les charrettes, conduites par les femmes, les vieillards et les enfants, suivant au petit pas gardant une assez grande distance. Les chefs de la chasse galopent en tête, — traçant ainsi le chemin à suivre et cherchent à découvrir les troupeaux de buffles. C'est une véritable organisation militaire.

Quant à moi, j'avais reçu le titre de général en chef de l'expédition, et je fermais la marche, à cheval sur un vigoureux coursier.

La première soirée de notre départ, nous établîmes notre campement sur les bords de la rivière Pembina; en moins d'une heure, cent vingt à cent trente loges étaient construites, les chevaux attachés aux arbres broutaient l'herbe de la prairie, et les familles réunies prenaient leurs repas.

Les loges sont des tentes faites avec des peaux de buffles: leur forme est conique, le foyer se place au milieu, et par le haut s'échappe la fumée.

Le lendemain, au lever du jour, les quatre capitaines montaient les premiers à cheval et annonçaient l'heure du départ. Bientôt le village, improvisé la veille, avait disparu, et les chasseurs étaient en marche.

• • •

Nous marchions ainsi depuis trois jours sans rencontrer les buffles. Au milieu de la nuit de la quatrième journée, et comme je dormais profondément, j'entendis la voix du capitaine crier ce mot si terrible aux voyageurs endormis:

— Lève, lève! Waniskak, waniskak!

Tout le monde, éveillé par ce cri redoutable, est bientôt sur pied. Les chasseurs enjambent leurs chevaux, les femmes et les enfants attellent les charrettes, et nous partons.

Les capitaines avaient entendu les vieux boeufs, indices certains que bientôt nous arriverions à la bande de vaches.

Nos chasseurs tuèrent quelques-uns de ces vieux boeufs, se promettant bien d'être mieux nourris le lendemain.

Vers la fin de la journée, nous arrivâmes au Lac des Cygnes, et là je fus témoin d'un spectacle encore inconnu pour moi: j'aperçus le fort succombant à sa faiblesse.

C'était un vieux boeuf affaissé dans un bourbier, qui, les yeux ensanglantés par la colère, s'efforçait en vain de se relever. Ma première pensée fut de descendre de cheval et de voler à son secours, mais, prévoyant mon impuissance, je l'abandonnai à son malheureux sort.

Bientôt après, nous dressions de nouveau les tentes et notre village ambulant était improvisé. C'était un samedi.

Le lendemain, le ciel était témoin d'un spectacle digne de lui: tout ce peuple, réuni autour de ma tente transformée en autel, assistait au saint sacrifice de la messe, et ces lieux solitaires retentissaient de la parole de Dieu.

Nous repartîmes, les chasseurs pleins d'espoir de rencontrer bientôt les buffles.

Tout à coup, vers la troisième heure de l'après-midi, la voix des capitaines se fit entendre:

— Les buffles! les buffles! criaient-ils.

J'étais en ce moment sur un tertre assez élevé, à un demi-kilomètre à peu près en avant des chasseurs.

Je porte mes regards du côté d'où venaient les voix, et j'aperçois dans le lointain comme des taches noires qui se mouvaient.

C'était un immense troupeau de buffles. Au même instant, les cent vingt-cinq cavaliers passent à mes côtés comme un éclair, et je me précipite à leur suite.

Arrivés à deux portées de fusil du troupeau, les chasseurs s'arrêtent, et les capitaines dressent les plans de bataille.

Les buffles que j'évaluai à deux mille environ, se trouvaient au centre d'une immense prairie.

Nos chasseurs forment subitement un vaste cercle, et, au signal donné, ils se précipitent sur le troupeau.

Ce fut pendant quelques heures une mêlée épouvantable: les buffles effarés cherchaient à se frayer un passage à travers le réseau de feu et d'acier qui les enlaçait. Le râle de ceux qui expiraient se mêlait aux beuglements de ceux qui cherchaient à fuir et, chaque fois qu'une victime tombait, on entendait un cri de joie parmi cette armée de chasseurs.

La moitié du troupeau avait pu s'échapper; huit cent trente buffles restèrent sur le champ de bataille.

• • •

Dans la soirée, nous dressions nos loges au bord d'une rivière, et le lendemain les buffles étaient dépecés et les viandes préparées.

On fait de cette viande des espèces de pâtés fortement épicés et salés, qui se conservent très bien et dont ces peuples sont très friands.

H. FARAUD, O.M.I.

UN PETIT MOT...

Ma famille grandit tous les jours; il m'est très doux de le constater. J'ai aussi infiniment de joie à retrouver mes petits amis de la première heure. Merci, chers enfants, pour la sympathie et la confiance que vous me témoignez. Mère-Grand vous chérit tendrement en retour; elle participe à tous vos bonheurs et compatit à vos moindres chagrins.

M'ont écrit cette semaine: Rolande Trudeau, Ile de Chênes; Blanche Marcoux, Lorette; Aline Nick, Laurette Lavoie, Richard Desrochers, Lucile Lavoie, Roma Desrochers, Dora Desrochers, Joseph Neirinck, Mariapolis; Maria Préfontaine, Saint-François-Xavier; les élèves des grades 4 et 5 du Couvent de Lorette, par Léontine Landry; Léa Therrien, Lorette; Stella Parent, Hélène Garand, Joseph Pallard, Elzéar Boulet, Gérard Lavoie, Alexandre Dionne, Adelphine Boulet Arthur Bourke, Athanase Lavoie, Béatrice Boulet, Aurore Garand, Bernadette Lévesque, Irène Fortier, Solange Garand, Gérard Boulet, école du Sacré-Coeur, Dunrea; Rosaire Laplante, Woodridge; Adèle de Rocquigny, Haywood; Lucien Morissette, Irène Côté, Philomène Boulet, Félix Bourget, Solange Dionne, André Boulet, Armand Boulet, Thérèse Boulet, Adrien Boulet, Olivier Garand, Armand Garand, Ernest Beauchemin, Armand Beauchemin, Clément Lavoie, Irène Lavoie, école du Sacré-Coeur, Dunrea.

A la dernière minute, m'arrive une grosse enveloppe de Saint-Lupicin.

Certains enfants n'ont pas bien compris mes demandes du 28 janvier. C'est ma faute; j'aurais dû être plus explicite. Voici: Grands, petits, tout-petits, vous êtes tous les petits-enfants chéris de Mère-Grand. Mais cette fois-ci je désire:

1o.—L'âge et la date de naissance de ceux qui m'écrivent seulement, vont à l'école ou étudient à la maison. A mesure que les plus jeunes apprendront à lire, ils m'enverront ces détails. N'est-ce pas, mes chers petits?

2o.—Quand vous aurez un nouveau petit frère, une nouvelle petite soeur, veuillez en faire part aux camarades du "Coin", par l'entremise de Mère-Grand, comme le font aujourd'hui si gentiment Joseph Pallard et Béatrice Boulet. N'avons-nous pas mille raisons de nous réjouir avec vous et de saluer dans l'intimité du "Coin" la naissance de futurs petits amis?

Lettres, communications, concours ne doivent être écrits que sur un seul côté de la page. Autrement, il nous est impossible de publier.

Aux enfants qui en ont fait la demande, je regrette d'apprendre qu'il n'y aura pas de concours de rédaction cette année. Par contre, nous publierons un plus grand nombre de lettres. Que mes petits amis les fassent donc aussi intéressantes que possible, remplies d'observations et de détails captivants.

J'ai parcouru avec plaisir la liste des membres de vos familles, mes chéris. Merci pour cette délicatesse. Vous devinez combien il m'est agréable de faire la connaissance de tous les chers vôtres... qui sont bien un peu aussi les miens. Cela m'a permis aussi de constater que de nombreux bambins attendent leur tour pour pénétrer au "Coin". D'avance, Mère-Grand leur ouvre son coeur et les accueille de son plus gracieux sourire.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Tangent, Alta,
25 janvier 1931

Bonne et chère Mère-Grand,

Ça fait bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, mais ce soir je me décide.

Le 19 janvier a eu lieu l'ouverture de notre école. Je suis bien contente d'y aller. Voilà 2 ans ½ que nous n'y avons pas été. Ce n'est pas une maîtresse, mais un maître que nous avons. Nous l'aimons beaucoup; il n'est pas mauvais. C'est sa première année à la paroisse des Saints Martyrs Canadiens; autrefois, il habitait à Lebret, Sask.

Dans notre école, il n'y a pas un tableau, pas un banc. Nous sommes 28 à 30 élèves; nous avons du plaisir.

Je vais terminer ma lettre parce que je m'endors beaucoup.

Votre petite-fille,
Marie GRANGER.

• • •

Dunrea, Man.,
le 23 janvier 1931

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de l'occasion qui m'est donné de vous écrire. Je vais à l'école et je sais bien mes leçons. J'ai été voir grand'mère Fortier au jour de l'an pour lui souhaiter la bonne année. Oh! que je l'aime, ma grand'mère! Elle a les cheveux presque tout blancs et de beaux grands yeux.

Bonne et heureuse année et un gros baiser de votre petite-fille,

Simonne FORTIER.
Ecole Saint-Félix.

• • •

Dunrea, Man.,
le 23 janvier 1931

Chère Mère-Grand,

Je suis très contente de vous écrire pour la première fois. Je suis arrivée première de ma classe pour les quatre premiers mois avec 95%. Je veux me dépêcher pour avoir de beaux prix à l'examen.

Pendant les vacances je pouvais jouer dehors, mais à présent, je ne peux pas jouer autant que je le veux, car il faut que j'apprenne mes leçons. J'aide aussi à mes parents. J'ai neuf ans et je suis dans le troisième grade.

Votre petite qui vous aime beaucoup,

Antonia BOULET.
Ecole Saint-Félix.

• • •

Saint-Léon, Man.,
le 29 janvier 1931

Bien chère Mère-Grand,

J'étais bien contente quand j'ai vu sur la Liberté que vous nous rappeliez au "Coin des Enfants". J'accepte l'invitation bien sûr, car j'aime bien trop ça lire notre page, surtout quand vous écrivez.

Je continue toujours de prier pour vous et de communier. Notre maîtresse nous donne souvent de vos nouvelles. J'ai passé de bonnes vacances, j'ai eu bien du plaisir, j'ai aidé aussi à maman.

Nous avons eu notre petite séance le 17 janvier. Nous aurions bien aimé vous voir. Il y avait quelques petites pièces, un beau drame et des chants. J'étais dans la gymnastique, dans un chant, un ballet, une partie du drame, et j'avais aussi deux accompagnements de piano. La séance s'est terminée vers 11 h.

Je vais vous dire mes impressions sur le petit Joffre. Je trouve qu'il était bien volontaire, mais en allant au collège, il s'est corrigé; c'est encourageant.

Votre petite-fille qui vous aime,
Cécile LESAGE.

Calendrier de la semaine

Jeudi 19 février — S. Conrad, confesseur.

Vendredi 20 — S. Eleuthère, évêque et martyr.

Samedi 21 — Ste Vitaline, vierge.

Dimanche 22 — 1er de Carême.

Lundi 23 — S. Pierre Damien, évêque et docteur.

Mardi 24 — S. Mathias, apôtre.

Mercredi 25 — Quatre-Temps. Ste Marguerite de Cortone.

Autour de la Ferme

Modification nécessaire

Les conditions économiques pourraient être meilleures, il importe donc d'avoir recours aux bonnes méthodes d'exploitation fermière pour produire à meilleur marché ce que nous ne pouvons pas vendre gros prix.

Faire remonter les prix de vente serait désirable, mais quel cultivateur, en y mettant toute son intelligence et toute sa volonté, peut se vanter de pouvoir y réussir?

Il en est autrement de la production; commençons par là l'oeuvre de relèvement qui s'impose.

Les journaux de Winnipeg ont fait campagne, depuis quelques semaines, pour pousser les fermiers de l'Ouest canadien vers la culture mixte. Pour encourager le mouvement, ils ont fait connaître le progrès réalisé chez nos voisins du Dakota et du Minnesota depuis quelques années.

Le "Plan du Minesota", dit la "Tribune" de Winnipeg" a fait des merveilles; il a sauvé de la banqueroute cette partie des Etats-Unis.

En quoi consiste ce "Plan du Minnesota"?

En ceci simplement. Une société de crédit s'est formée pour aider les cultivateurs à changer leur culture exclusive de grain en culture mixte. Le capital roulant de la compagnie était de $2,400,000. De petits prêts furent faits aux fermiers pour leur permettre d'acheter des animaux. En six ans, ce système a produit des résultats incroyables. Quatre cent cinquante mille fermiers en ont profité, et la production agricole a augmenté de quatre cent millions de piastres, c'est-à-dire de quarante-trois pour cent de plus qu'elle n'était auparavant.

On a ajouté les viandes et le lait à la production du grain et la merveille a été accomplie.

C'est cette expérience qu'un certain nombre d'hommes d'affaires voudraient reproduire ici. Le président du Pacifique Canadien a pris l'initiative du mouvement.

Nous croyons qu'il n'y a pas dans les trois provinces de l'Ouest de fermiers mieux placés pour faire de la culture mixte que ceux de nos paroisses de langue française du Manitoba. Excellente terre en général, eau abondante et d'excellente qualité dans le plus grand nombre de paroisses, le marché de Winnipeg à leurs portes, et de bonnes routes pour l'atteindre. Il ne reste plus qu'à avoir de bons animaux et à les bien soigner.

Quand on constate combien de jeunes gens, chez nous, ont dilapidé, dans la culture exclusive du grain, de belles fortunes amassées par leurs pères dans la culture mixte, on ne songe pas sans angoisse à ce qui peut nous arriver. Aurons-nous la douleur de constater dans un avenir plus ou moins éloigné que d'autres, ayant appris leur leçon plus vite que nous, il ne nous reste plus qu'à leur céder la place?

La jeune génération de cultivateurs saura-t-elle comprendre et vouloir à temps?

Nos paroisses à culture mixte sentent la gêne mais sont sûres du lendemain; on ne peut en dire autant des autres. Si une offre de crédit est faite qui leur permette de se procurer des animaux, elles en profiteront si elles ont quelque souci de leur survivance.

CULTIVATEUR.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Le Mérite agricole dans la province de Québec

L'Ouest vient de créer des "maîtres-fermiers", mais la province de Québec possède, depuis 41 ans déjà, des concours de mérite agricole dont les lauréats constituent une sorte de noblesse rurale ayant sa fête annuelle au Parlement. Nous venons de recevoir une belle brochure qui rappelle cet événement pour 1930 et nous fait voir, au moyen de nombreuses photographies, les installations et les troupeaux des cultivateurs diplômés de l'Ordre du Mérite agricole. Voilà une publication qui donne une haute idée des progrès agricoles dans la vieille province.

Catalogue de graines de semence

Nous recevons de la maison W.-H. Perron et Cie, 929, rue Saint-Laurent, Montréal, un magnifique catalogue de 100 pages, abondamment illustré, intéressant et instructif à parcourir. On y fait la part à peu près égale aux légumes et aux plantes d'agrément.

On travaille ensemble

Dans une revue de la tendance de l'industrie animale en 1930, la revue de la Division fédérale de l'industrie animale fait remarquer que la demande du marché pour les veaux et les jeunes boeufs gras d'un an a causé un changement dans la production qui est d'une très haute importance pour l'industrie de l'élevage sur les ranches. Devant cette demande croissante, l'engraissement des animaux est essentiellement un ouvrage pour le cultivateur qui fait de la culture mixte. La fonction du ranch est de produire et d'élever des jeunes bestiaux d'un bon type et de laisser l'engraissement aux étendues de culture mixte. Chacun d'eux y trouvera un nouvel avantage et le chiffre d'affaires pour le ranch en sera sensiblement augmenté.

Blé à un dollar

La plupart des gens s'imaginent aujourd'hui que le blé à un dollar est une chose du passé, mais il n'en est pas nécessairement ainsi lorsqu'on écoule ce grain essentiel par l'intermédiaire des bestiaux. Le blé donné aux poules et vendu sous forme d'oeufs en hiver rapporte jusqu'à cinq dollars par boisseau; c'est du moins ce que nous disent les experts en alimentation. Les constatations faites à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alta, sont spécialement intéressantes sous ce rapport; elles mettent la valeur du blé par boisseau aux chiffres suivants:

Lorsque le porc se vend à 12 sous la livre, le blé donné aux cochons vaut $1.48 le boisseau; l'orge donnée aux cochons vaut $1.09 le boisseau.

Lorsque le porc se vend à 11 sous la livre, le blé donné aux cochons vaut $1.35 le boisseau; l'orge donnée aux cochons vaut 99 sous le boisseau.

Lorsque le porc se vend à 10 sous la livre, le blé donné aux cochons vaut $1 22 le boisseau; l'orge donnée aux cochons vaut 89 sous le boisseau.

Lorsque le porc se vend à 9 sous la livre, le blé donné aux cochons vaut $1.09 le boisseau; l'orge donnée aux cochons vaut 79 sous le boisseau.

Lorsque le porc se vend à 8 sous la livre, le blé donné aux cochons vaut 96 sous le boisseau; l'orge donnée aux cochons 70 sous le boisseau.

Lorsque le porc se vend à 7 sous la livre, le blé donné aux cochons vaut 83 sous le boisseau; l'orge donnée aux cochons vaut 60 sous le boisseau.

La radio sur la ferme

"Les renseignements peuvent être tout aussi agréables que les divertissements", déclare le Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans une conférence qu'il a faite récemment à Ottawa. "La radio est très importante en agriculture. Les jeunes-gens, qui prennent une place de plus en plus importante sur la ferme, veulent avoir des divertissements. La radio les leur fournit; elle tient en même temps le cultivateur au courant de la situation du marché, des conditions de la température et de tout ce qui arrive dans sa localité et dans le monde en général. Je crois que la radio est plus utile sur la ferme que partout ailleurs; elle apporte le monde entier à la maison même du culvateur."

Quelques notes sur les oeufs

Deux tonnes de grain produisent 180 douzaines d'oeufs. Ce grain vendu comme tel, au prix de $1 les cent livres, vaudrait $40. Vendu sous forme d'oeufs à 25 sous la douzaine, il vaut $120.

Un oeuf contient 66 pour cent d'eau, 13 pour cent de protéine, 10 pour cent de matière grasse et 11 pour cent de chaux ou de matière minérale.

Dans un oeuf il y a 60 pour cent de blanc, 30 pour cent de jaune et 10 pour cent de coque.

Les meilleurs oeufs sont ceux qui sont pondus en avril, mai et juin.

Un oeuf consommé entre septembre et mars vaut plus à la personne ordinaire dans le climat du nord qu'un oeuf qui est consommé entre avril et août.

Les oeufs et le lait forment ensemble une viande liquide dans la forme la plus digestive et la plus assimilable.

Un oeuf qui pèse deux onces contient approximativement 70 calories en valeur combustible.

On a dit que l'oeuf est de la "lumière du soleil en bouteille". Il est riche en protéines, en vitamines et en minéraux.

Sur les cinq vitamines connues, l'oeuf en fournit quatre: vitamines A, B, D et E. Il est spécialement riche en "D", la vitamine de la lumière du soleil.

La culture change

Quelques observations faites en une occasion récente par le Dr J.-E. Booth, commissaire de l'économie agricole, Ottawa, nous montrent le changement qui s'est produit dans la culture au Canada en ces cinquante dernières années. Autrefois, dit le Dr Booth, dans les premiers jours de l'agriculture canadienne, le cultivateur produisait assez pour se suffire à lui-même: c'était un fabricant sur une petite échelle. Aujourd'hui l'existence du cultivateur dépend de son aptitude à produire des articles pour le marché. Ce n'est plus un technicien qui produit sa propre nourriture et qui fabrique ses propres chaussures, ses propres vêtements, etc., c'est un homme d'affaires; il faut qu'il soit au courant des problèmes de la production technique et des complications que présentent le commerce et l'industrie domestiques et étrangers — il faut qu'il reconnaisse les problèmes que comportent le rassemblement, le classement, le transport, la conservation et la vente de ses produits.

La production de la semence

Le système de la production des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture vise à un approvisionnement continu de bonne semence pour les cultivateurs canadiens au moyen d'une production à des centres d'accès commode. Les comtés de Digby et de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse ont produit 1,700 livres de semence enregistrée et 2,500 livres de graine commerciale de navet en 1930; il s'est produit bien des milliers de boisseaux de semence enregistrée d'avoine dans les Provinces Maritimes, ainsi que des quantités considérables de semence enregistrée de blé et d'orge. Il y a dans l'Ile du Prince-Edouard et dans le Nouveau-Brunswick des districts où les Provinces Maritimes pourront trouver de la semence de qualité spécialement bonne pendant l'année 1931.

BERLIN. — L'Allemagne comptait 4,894,000 chômeurs à la date du 31 janvier, soit une augmentation de 129,000 depuis le 15 janvier.

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

Le "Wheat Pool" 100%

Oui, chers lecteurs de la Liberté, c'est le seul sauveur du fermier de l'Ouest, qu'il sème peu ou beaucoup de blé, suivant ses dispositions ou ses goûts de culture, que ce soit un fermier qui s'occupe de culture mixte, s'il est dans un district plus favorisé par la qualité du terrain ou peut-être certains avantages qui lui permettent de récolter son foin ou le fourrage nécessaire pour l'entretien d'un troupeau de vaches laitières, ou d'autres animaux.

Il y a certains districts qui permettent la culture de certains produits, et d'autres qui sont moins favorisés; il est entendu qu'il faut se soumettre, lorsque le manque de pluie ou le climat sont contraires à nos goûts ou à nos idées. Mais ce qu'il faut conclure, c'est que tous — 100% — devront faire quelque chose afin d'essayer à remédier au fléau qui menace les fermiers de l'Ouest. On dit parfois en conversation que le fermier est le roi de la terre; mais si, malheureusement, la chose continue, ce Roi se verra détrôné et dépourvu — c'est-à-dire qu'avant bien longtemps son petit royaume, qu'il a gagné au prix de bien des sacrifices et de privations, lui sera enlevé. Pourquoi? Parce que nous refusons, ou un bon nombre refuse de s'unir à un mouvement qui s'appelle le sauveur du fermier, et qui vaut la peine d'être expérimenté.

Pourquoi ne pas dire une fois pour toutes, comme ceux qui dans leurs campagnes électorales criaient à pleins poumons aux quatre coins de chaque province: Il est temps de changer (It's time for a change).

Je puis vous dire, chers lecteurs, que j'ai eu le plaisir et la grande satisfaction d'assister à quatre assemblées du "Wheat Pool" pendant l'année 1930, et à chaque assemblée toujours la même lacune qui se répète: pas assez de fermiers aux assemblées!

Je comprends que deux années sans récoltes, cela cause bien des ennuis et paralyse l'enthousiasme de plusieurs; mais, mes amis, c'est le temps plutôt de se lever et de se lancer, et de profiter des grands avantages que cette organisation, qui est toute spéciale pour les fermiers, et qui nous donne la chance et l'avantage de nous fournir des orateurs bilingues que tout le monde peut comprendre, en français et en anglais au besoin.

Et à cette occasion je me permets de féliciter et de remercier l'organisation en général du Cartel du Blé, pour sa franchise et son grand principe de "fair play" qui est l'âme de toute cette organisation.

Espérons, chers lecteurs, qu'à l'occasion, lorsque d'autres assemblées seront convoquées, les fermiers s'y rendront tous 100% et qu'ils seront prêts à signer leurs contrats. C'est alors seulement que nous dirons que l'Ouest est sauvé.

D'un autre côté, si les contrats sont envoyés par la malle, chacun se fera un devoir de s'empresser de le signer et de le retourner sans délai. La chose est facile. Si cela ne marche pas pour le plus grand bien du fermier, nous convoquerons une assemblée générale, ou nous nous servirons des moyens que le "Wheat Pool" nous donne, si le fermier n'est pas protégé tel qu'on nous le promet. Et je serai un des premiers à signer contre et à demander la désorganisation.

L'humble ami des fermiers,
J.-C. ROY.

Willow Bunch, Sask., 15 janvier 1931.

Ne suralimentez pas

L'abondance de grains de blé à bas prix porte certains cultivateurs à suralimenter leurs porcs d'engrais. On le voit par le poids élevé des porcs qui arrivent aujourd'hui sur le marché. Le poids idéal d'un porc pour la vente est de deux cents livres, déclare M. A.-A. MacMillan, Chef du service des moutons et des porcs, Ministère fédéral de l'Agriculture. Le lard se vend aujourd'hui relativement moins cher que le bacon; c'est donc le porc à bacon qui rapporte le plus au producteur. Les cultivateurs feraient bien de surveiller attentivement l'alimentation des porcs pour se mettre en garde contre les porcs trop légers ou excessivement gras. S'ils veulent obtenir le prix le plus élevé du marché, qu'ils évitent ces deux extrêmes.

TORONTO. — Treize cents loups ont été capturés en Ontario au cours des trois derniers mois de 1930, d'après des chiffres fournis par le département des pêcheries et du gibier. C'est dans la région de la baie du Tonnerre qu'on a capturé le plus de loups, soit 93.

TORONTO. — Le gouvernement ontarien a remporté la victoire dans Hamilton-ouest et dans Grenville, aux élections de mercredi, mais les libéraux ont réussi à diminuer la majorité conservatrice dans les deux circonscriptions.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86½
Franc français	3.94	3.92
Belga belge	10.01	13.9
Franc suisse	19.40	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.90	26.8
Cour. norvégienne	26.88	26.8
Couronne danoise	26.98	26.8
Mark allemand	23.89	23.8
Cour. hollandais	40.32	40.2

LE MARCHE

17 FEVRIER 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$6.25
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.75
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Moyens	$4.75—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.25—$2.00
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.25
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$6.25
Très pesants	$6.25
Légers et maigres	$7.25—$8.50
Truies No 1	$6.25
Truies No 2	$6.25
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00—$7.50
Bons, pesants	$6.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50—$4.00
Bons poids moyen	$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .30
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .20
Premiers	$ .18
Seconds	$ .15
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.95
2 sacs de 49 livres	$3.00
4 sacs de 24 livres	$3.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$17.00
Gru. La tonne	$18.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 16 février 1931

GRAINS	Mardi 10 fév.	Merc. 11 fév.	Jeudi 12 fév.	Vend. 13 fév.	Samedi 14 fév.	Lundi 16 fév.
Blé No 1 Nord	.63⅞	.62	.58⅞	.58⅞	.60	.58⅞
2 Nord	.61⅞	.59⅞	.56⅞	.56⅞	.57⅞	.56⅞
3 Nord	.57⅞	.55⅞	.52⅞	.52⅞	.53⅞	.52⅞
Avoine 2 CW	.27¼	.27⅝	.27¼	.27⅞	.28[illegible]	.28⅜
3 CW	.24½	.24⅝	.24⅛	.24¼	[illegible]	.25⅜
Orge 3 CW	.22⅜	.22	.21½	.21⅛	[illegible]	.21⅜
4 CW	.19⅞	.19¼	.18¾	.18¾	[illegible]	.18⅞
Lin 1 NW	.95	.94½	.92½	.92	[illegible]	.94½
2 CW	.91	.90½	.88½	.88	.89⅞	.90½
Seigle 2 CW	.29⅞	.28⅜	.27	.27⅞	.27⅞	.27⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.63⅞	.62⅛	.59⅞	.59[illegible]	.60⅜	.59⅞
Avoine 2 CW	.27⅛	.27⅞	.27⅞	[illegible]	.28⅜	.28⅜
Orge 3 CW	.22⅞	.22⅜	.21⅞	[illegible]	.22⅛	.21⅞
Lin 1 NW	.95½	.94⅞	.93	[illegible]	.93⅞	.95
Seigle 2 CW	.29⅞	.29	.27⅞	[illegible]	.28⅞	.27⅞
Options						
Blé Mai	.66⅞	.64⅛	.62⅞	.62⅞	.63⅛	.62⅞
Juillet	.68⅞	.66⅛	.63⅞	.63⅞	.64⅞	.63⅞
Octobre	.70⅛	.68⅛	.65⅞	.65⅞	.66⅞	.65⅞
Avoine Mai	.29⅞	.29⅞	.29⅞	.30⅛	.30⅛	.30⅛
Juillet	.29⅞	.29⅞	.29	.29⅜	.29⅞	.29⅞
Octobre	.30⅞	.30⅜	.30¼	.30⅞	.31	.30¼
Orge Mai	.25⅞	.24⅞	.24½	.24⅞	.24⅞	.24⅞
Juillet	.26⅞	.26⅞	.25⅞	.25⅞	.26⅞	.75⅞
Octobre	.29⅞	.28⅞	.28⅛	.28⅛	.28⅞	.28⅛
Lin Mai	.98⅛	.97⅞	.96	.95⅛	.96⅞	.98
Juillet	1.00⅞	.99⅞	.97⅛	.97⅛	.98½	1.00
Octobre	1.03	1.02⅛	1.00⅛	1.00⅛	1.01	1.02
Seigle Mai	.32⅛	.31½	.29⅞	.3[illegible]	.30⅞	.30⅞
Juillet	.33⅞	.33	.31⅛	.31⅛	.32⅛	.31⅞
Octobre	.36⅞	.35⅛	.33⅞	.34	.34⅞	.34⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

A LA MAISON SAINT-JOSEPH

Le mardi soir 11 février, le Père directeur nous est revenu après un mois d'absence, mois de repos qu'il a passé à Argyle, Minn. La balance de l'hôpital de Saint Boniface prouve qu'il a... engraissé de plusieurs livres!

Visite de S. G. Mgr Prud'homme

Sa Grandeur a prouvé une fois de plus qu'elle aimait la Maison Saint-Joseph. Arrivé le 31 janvier, Mgr Prud'homme est retourné le 6 février, emportant dans son grand coeur toutes sortes de consolations.

Le 1er février, dimanche après-midi, Mgr Prud'homme a tenu à faire une visite à M. le curé de Saint-Pierre "Ce fut un voyage mémorable et plein de péripéties", a écrit Sa Grandeur. Il est certain que ce voyage passera à la postérité. Une plaque commémorative devrait rappeler aux générations à venir et aux touristes de la région d'Otterburne l'incident du dimanche 1er février; survenu au bout du ponceau, près de l'école Saint-Pierre Nord, endroit désormais historique et que l'on s'acharne à nommer la "chute à Martin". Qui peut assurer maintenant que notre "cabouze" ne verse jamais?...

Le Frère Huard

Notre dévoué procureur, parti pour Montréal le 22 décembre, nous reviendra probablement dans une quinzaine de jours.

Retraite des orphelins

Elle a commencé mercredi soir, le 11, pour se terminer dimanche matin par la communion générale. Soixante-cinq garçons ont suivi les exercices spirituels qui furent dirigés par M. l'abbé Sénécal. Depuis Noël, ce bon prêtre se dévoue avec ardeur au bureau des oeuvres de saint Joseph. Vingt anciens orphelins sont venus de toutes parts pour suivre cette retraite fermée. L'un d'eux venait de la région de Saskatoon, Sask. Un succulent banquet leur fut servi dimanche midi. Le Père directeur présidait. Les anciens ont présenté une petite bourse au Frère Joseph Pineault, en reconnaissance pour son grand dévouement auprès d'eux. Chacun a tenu à sacrifier quelques sous au profit de la future mision de Sséping hai (dans la Mandchourie, en Chine), où le cher confrère se rendra au mois de septembre prochain. C'est un geste qui fait réellement honneur à ces jeunes gens, puisqu'il est très personnel et tout spontané.

Retraite des religieux

Elle commencera le 22 prochain pour se terminer le 1er mars. Elle sera dirigée par un Père du Collège de Saint-Boniface.

Partie de cartes

Le 5 février, environ 200 personnes assistaient, chez M. Savoie, à une partie de cartes organisée au profit de notre future église. Une température idéale favorisait amateurs et professionnels, chez qui se peignaient l'entrain et la bonne humeur. En effet, il était beau de voir la bonne entente et la joie qui régnaient dans cette réunion, la troisième d'une série de six. C'est que les gens d'Otterburne ne sont pas les derniers quand il s'agit de sacrifices à faire pour procurer la gloire du bon Dieu et faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ils ont raison d'être fiers d'une telle union, et puisse-t-elle ne jamais diminuer. Les oeuvres, petites ou grandes, se font par la coopération des volontés et des coeurs. De jolis prix, dons de Mme D. Monchamp, de M. J.-A. Desjardins, entrepreneur de pompes funèbres, Saint-Boniface, de Mme H. Turenne, du Dr J.-A. Bélanger, de Saint-Pierre, de Mme Nap. Lacasse et de M. Fred Devorne, d'Otterburne, n'étaient pas pour peu, non plus, pour stimuler l'enthousiasme des joueurs. Malheureusement, si tous concourent, rien qu'un arrive premier ou... dernier. Gloire aux vainqueurs, honneur aux vaincus!

Les prix pour dames ont été gagnés par Mlle Adèle Turenne, de Saint-Pierre, et Mme Joseph Laroche. Prix de consolation: Mme Edouard Robidoux. MM. Honoré Vermette et Toussaint Carrière, d'Otterburne, ont décroché la palme pour les hommes; prix de consolation, M. E. Saint-Laurent, Saint-Pierre. Prix de présence: M. Alfred-G. Grant.

Et c'est avec plaisir que nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, soit par leur présence, soit par leur travail, soit par leurs dons. Merci aux généreux donateurs des prix et à M. A. Savoie, qui met sa maison à notre disposition avec tant de grâce. Merci aussi à tous ceux qui ont coopéré à faire un succès du concours de tir organisé par M. Alphonse Saint-Mars. Là, n'en doutez pas, plusieurs bons tireurs à la cible ont rivalisé d'adresse à mettre le plomb, les uns dans le blanc, les autres... dans le vide. Quoi qu'il en soit, au delà de trente roitelets du poulailler ont dû servir à délecter le palais de chanceux gourmets.

LETELLIER

Conférence

Le dimanche 8 février, nous avions le bonheur de posséder dans notre milieu un digne représentant de la Compagnie de Jésus, dans la personne du R. P. Henri Schelpe, qui avait aimablement accepté l'invitation du Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C. de nous donner une conférence.

Le Révérend Père chanta la grand'messe et prononça le sermon. Prenant pour texte: "Que la lumière de Dieu vous éclaire", il en tira des leçons salutaires pour la jeunesse qu'il excita à poursuivre un idéal digne de l'héritage religieux et patriotique que nous ont laissé nos ancêtres. Il déplora le manque de sérieux chez les jeunes qui fait qu'ils manquent de décision et de persévérance. Pour réussir dans la vie, le jeune homme doit s'efforcer à devenir un expert dans sa vocation, tendre vers la supériorité, rester jeune de coeur et pratiquer la charité, car nous faisons partie d'une société. La race, la paroisse, la famille dépendent de la jeunesse pour vivre et prospérer ou mourir et disparaître. Soyez donc, jeunes gens, des chevaliers portant l'épée de la vérité pour sauvegarder l'Eglise et la patrie!

L'impression causée par la parole chaude et entrainante du prédicateur faisait promettre une nombreuse assistance à la conférence devant avoir lieu dans la soirée. Malheureusement une tempête mit obstacle à la réalisation de cette promesse. Cependant, en dépit d'une température fort désagréable, une centaine de personnes étaient présentes pour écouter avec avidité le R. P. Schelpe développer son sujet: l'avenir de la jeunesse.

M. Isidore Bouchard, président du Cercle Saint-Norbert, présenta en termes heureux le conférencier.

Le distingué visiteur nous fit comprendre par des exemples que l'avenir, on le fait soi-même, en se fixant un but, et en le poursuivant envers et contre tout. Clovis, saint Rémi, Jeanne d'Arc, Montalembert, Ozanam, Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, sont des exemples de jeunes gens qui ont voulu et qui ont agi.

Une condition essentielle pour réussir c'est la conservation de la fraîcheur d'âme, la pureté, qui ennoblit l'âme des jeunes et les pousse vers les sommets.

De nos jours, il faut aussi une flexibilité intellectuelle, afin de diriger nos efforts dans un sens pratique, et l'étude de la religion afin d'appuyer notre action sur une base inébranlable; il faut, de plus, de la réflexion et de la persévérance.

Si les jeunes d'aujourd'hui savaient garder une juste mesure dans le partage de leur temps entre la prière, le travail et le plaisir, ils obtiendraient des résultats qui pourraient faire espérer qu'ils deviendront des chefs dignes de marcher sur les traces de ceux qui aujourd'hui ont nos destinées entre leurs mains.

M. le curé Messier remercia le conférencier en termes délicats et l'assura de l'appréciation de tous les assistants. Il ajouta qu'il espérait que ses paroles avaient tombé dans un champ fertile, qu'elles porteraient des fruits abondants en dirigeant vers l'A. C. J. C. un bon nombre de jeunes hommes et que toute la paroisse s'efforcerait de mettre en pratique ces sages avis.

Mariage

Le jeudi 2 février avait lieu dans l'église paroissiale de Letellier, le mariage de M. Henri Masson, de Crystal Springs, Sask., avec Mlle Marie Charbonneau, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Messier. M. Albert Dupuis, gérant de la Banque Canadienne Nationale, agissait comme témoin pour sa belle-soeur, tandis que M. Onil Loiselle, de Prud'homme, Sask., remplissait cette fonction auprès de son beau-frère.

Les nouveaux époux nous quittèrent sur le train du soir pour la Saskatchewan.

Nos félicitations, nos meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité.

• • •

Mme Albert Comeault, de passage à Letellier depuis quelque temps, est retournée à Saint-Lazare; sa mère, Mme Noël Houle, l'accompagne.

• • •

Mme Léon Bruyère et sa fille Fernande sont de retour après un séjour d'un mois dans la province de Québec.

Gouret

Notre équipe de gouret a réalisé ses ambitions en gagnant la coupe Shea, emblème du championnat de la Ligue Internationale en battant Emerson 5-0 dans la première partie et en conservant cet avantage dans la deuxième partie, dont le résultat fut de 2-2. Nous lui offrons nos chaleureuses félicitations. Nous sommes fiers d'eux. C'est un groupe de joueurs qui, non seulement déploie un jeu habile, mais montre aussi un bel esprit sportif, donne l'exemple d'une bonne entente entre Anglais et Français et soutient la belle réputation que Letellier s'est établie dans les annales locales du sport.

Notre espoir de voir l'équipe de Saint-Pierre venir tenter de nous enlever la coupe Molloy a été déçu. A la dernière heure, la partie a été remise, sans doute pour des raisons d'ordre majeur. Nous nous préparions à les accueillir avec courtoisie comme des voisins, des amis, et de leur fournir l'occasion de démontrer sur la glace la force de notre équipe. A plus tard!

Décès

Vendredi soir, le 13, mourait après une longue et douloureuse maladie, M. Joseph Harrison, de cette paroisse, à l'âge de 74 ans. Ses funérailles auront lieu lundi à 9 h.

M. Harrison naquit à Saint-Boniface. C'est dire qu'il est un de ces pionniers manitobains dont le nombre diminue graduellement. Il était un cousin germain de Louis Riel. Il laisse plusieurs enfants, dont trois: Edmond, Raphaël et Robert, habitent Letellier.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Tableau d'honneur de janvier au Couvent

Grade XII: Denise Fortier, 67; Ruth McLelland et Grace Empson (ex aequo), 63.

Grade XI: Agathe Comeault, 78; Agnès Forrest, 57.

Grade X: Imelda Saurette, 95; Jeannette Parent, 89.

Grade IX: Hélène Fallum, 93; Henriette Bouvier, 91.

Grade VIII: Ida Gravelines, 87; Georgina Calder, 85.

Grade VII: Gabrielle Bruyère, 90; Marthe Bruyère, 85.

Grade VI: Denise Ayotte, 88; Charles Empson, 81.

Grade VI: Antoni Loiselle, 95; Marguerite Bouvier, 92.

Grade IV: Simonne Ayotte, 90; Ida Jubinville, 80.

Grade III: Jacques Bruyère, 96; Jules Comeault, 94.

Grade II: Yvette Houle, 96; Marcelle Granger et Cécile Jubinville (ex aequo), 94.

Grade I: Flore Parent, Alma Bouchard, Madeleine Cloutier.

CARDINAL

Qui n'a pas assisté à notre partie de cartes du 13 février dernier ignore encore ce que le plaisir de l'art donne à l'esprit et n'a pas senti la beauté et la joie de vivre.

Cette affirmation ne paraît nullement exagérée, surtout lorsque l'on sait que notre jeune phalange d'actrices et d'acteurs s'est vraiment surpassée dans l'exécution des divers numéros du programme.

Ces jeunes acteurs et actrices nous ont tous tenus sous le charme et le public n'a pas attendu les dernières mesures du piano, de la guitare et du violon pour être fixé et entièrement conquis.

M. Paul Beccaiert s'est fait l'interprète de la sincère gratitude de tous les assistants, en remerciant de tout coeur Mme Pierre Bouvier pour son généreux dévouement comme organisatrice de ces programmes.

N.-D. DE LOURDES

Fête de famille

C'est bien ainsi que l'on doit appeler la fête du 5 courant, organisée par la section des jeunes de la Chambre de Commerce, dans notre salle paroissiale.

Ce fut devant une foule d'environ 250 personnes que le R. P. Antoine, qui avait consenti à présider cette fête, prononça l'allocution d'ouverture. Il dit que la section des jeunes, par ses cours du soir et son programme instructif, fait dans notre district un travail efficace et méritoire. Il profita de l'occasion pour offrir à son président et directeur des voeux de bonne fête, puisque les membres avaient voulu faire coïncider la séance avec son 38ème anniversaire.

M. Henri Bruyère, après avoir remercié le R. P. Antoine, présenta M. Arthur Johnston, président de la section des jeunes de Carman, l'hôte d'honneur en cette circonstance. Il lui souhaita la plus cordiale bienvenue, soulignant fort à propos le fait que sa visite chez nous devait consolider le lien d'amitié noué entre les deux organisations il y a deux ans. Il ajouta que c'était bien dans un tel esprit que les Pères de la Confédération avaient signé le pacte par lequel les deux grandes races, française et anglaise, devaient unir leurs efforts en vue de faire du Canada un pays prospère. Il dit ensuite comment la section des jeunes avait été inaugurée, exposa son programme et l'idéal poursuivi.

Conformément au programme de l'A. C. J. C., c'est par la piété, l'étude et l'action, dit-il, que la section offre aux jeunes gens, à la sortie des classes, un moyen de continuer leur formation personnelle, tout en apprenant à mieux comprendre leurs devoirs au point de vue religieux, social et national.

Au cours d'un entr'acte de la séance de cinéma qui suivit, M. Bruyère présenta M. Paul Baccaert, instituteur à Cardinal et directeur-fondateur des cours du soir pour adultes dans la même localité, qui, accompagné d'un bon nombre de ses membres et d'autres habitants de Cardinal, avait eu à coeur d'apporter une touchante marque d'encouragement et d'approbation à notre jeune société. Nous les en remercions bien sincèrement.

M. Baccaert nous fit un magistral exposé de la situation actuelle. Par des statistiques de premier ordre, il démontra que si la main-d'oeuvre sur les fermes a été affectée considérablement par les machines modernes, d'autres industries ont donné de l'emploi à un bon nombre d'ouvriers ainsi déplacés. Il dit que l'avenir peut réserver de cruelles surprises à ceux qui ne se soucient pas d'étudier pour acquérir des connaissances pratiques, "car, dit-il, qui vous dit que dans quelques années vous ferez ce que vous faites présentement?"

Si la saine logique a le don de convaincre, l'exposé de M. Baccaert aura rendu d'immenses services non seulement aux jeunes, mais à tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre.

Profitant des acclamations répétées qui accompagnèrent la fin du discours de M. Baccaert, le camarade Pierre Dacquay présenta à M. Bruyère une jolie adresse, où il se faisait l'interprète de tous les membres, pour le remercier de l'aide qu'il leur apportait par son dévouement désintéressé, tant pour l'oeuvre de la section que pour les cours du soir. Deux autres camarades lui présentèrent des cadeaux.

M. Bruyère leur dit combien il était touché de cette marque d'amitié à son égard, et les en remercia.

Mais si cette séance publique fut trouvée fort intéressante, que dire de celle qui se continua dans la salle à manger du sous-sol, où se donnait le lunch. Là, sur les tables, un magnifique goûter attendait les membres de Lourdes et un bon nombre d'invités, entre autres leurs bons amis de Cardinal.

M. J.-B. Bazinet, maître de cérémonie, a bien fait les choses, en disant un mot agréable pour chacun.

Le R. P. Antoine, avant de se retirer, exprima sa satisfaction de constater l'intérêt des jeunes gens pour l'oeuvre des cours du soir, ainsi que pour la section; il les incita à continuer dans cette bonne voie.

Des toasts furent portés dans les deux langues: à notre hôte d'honneur, M. Johnston, de Carman, par le camarade J. Dumenco; au C.N.R. et à la ligne Cunard, par le camarade Joseph Muller. MM. Bouvier et Bruyère répondirent. Aux jeunes C. de C., M. Louis Moreau. Au fondateur de la section de Lourdes, M. Josaphat Le Néal.

Les discours de MM. Deroche et Johnston nous intéressèrent beaucoup.

M. Bruyère remercia les uns et les autres pour leurs souhaits, ainsi que pour l'aide apportée pour le succès de cette fête.

Les membres ont regretté l'absence du Dr Galliot, leur président d'honneur, appelé au dehors.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données par la commission scolaire le 6 février:

Grade XI: Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X: Antoinette Houde, Béatrice Proulx.

Grade IX: Adrienne Robic, Antonio Vermette.

Grade VIII: Eugène Montsion; Georgette Arcand et Noël Delveaux (ex aequo).

Grade VII: Rose Lahaie, Cécile Guyot.

Grade VI: Jean Molgat, Thérèse Delveaux; Priscilla Montsion et Victor Lagassé (ex aequo).

Grade V: Léonie Brunel, Elizabeth Inglebeen.

Grade IV: Irène Lahaie, Marguerite Neault.

Grade III: Léontine Montsion, Albertine Delorme.

Grade II: André Molgat, Gonzague Brunel.

• • •

Résultats des examens donnés le 13 février:

Grade XI — Littérature et chimie: Helen Cumming, Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X — Epellation: Helen Bretecher, Antoinette Houde, Béatrice Proulx.

Grade IX — Histoire: Paul Saurette, Antonio Vermette, Claire Hogue.

Grade VIII—Musique: Viola Dame, Georgette Arcand.

Grade VII — Musique: Catherine Furneaux; Laurence Bissonnette et Bella Valcourt (ex aequo); Rose Lahaie.

Grade VI — Histoire du Canada: Victor Lagassé.

Grade V — Arithmétique mentale: Léonie Brunel, Louis Tardif, Thérèse Abraham.

Grade IV — Arithmétique mentale: Charles Molgat; Cécile Valcourt et Laurent Garand (ex aequo); Justin Duhard.

Réception d'Enfants de Marie

Le lundi 2 février eut lieu une petite fête bien touchante dans la chapelle du Couvent. Cinq jeunes filles, toutes pensionnaires, eurent le bonheur de se consacrer au service de Marie Immaculée, notre divine Mère. Les heureuses privilégiées étaient Hélène Bretecher, Germaine Bretecher, Yvonne Raffray, Alma Beaudin et Cécile Guyot. M. le curé, après la réception, fit une petite lecture bien pratique et bien émouvante au sujet de la vie d'une Enfant de Marie du berceau à la tombe. Cette petite lecture si bien choisie dut toucher tous les coeurs sensibles au beau et au bien et son parfum demeurera longtemps dans les âmes de toutes présentes. Que ces généreuses enfants se conservent toujours dans les beaux sentiments qui les animaient le soir de leur réception et puissent-elles être toujours aimantes, loyales et fidèles à leur "petite maman du ciel".

Discussion à la haute école

Cette fois-ci le sujet était: "Résolu que la cécité est une plus grande affliction que la surdité". Helen Cumming conduisait l'affirmative et Cecily Fitzmaurice la négative. Les partisans de Cecily ont eu beau se démener — et ils l'ont fait admirablement — l'affirmative l'a emporté. Aussi Rhoda Saurette était de ce côté et ses manières si persuasives, son ton si naturel et si posé ont dû beaucoup contribuer à incliner le coeur des juges en faveur de son côté. Si jamais Rhoda devient avocat, la pratique de Sainte-Rose ne lui manquera pas.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La convention annuelle des commissaires d'écoles du comté de Provencher eut lieu dans notre salle de l'A. C. J. C., jeudi dernier après-midi. Malgré le temps froid et le mauvais état des chemins, la plupart des arrondissements scolaires étaient représentés par leurs commissaires et plusieurs contribuables de Letellier et de Saint-Jean-Baptiste y assistaient. M. le maire Narcisse Breton et M. Léon Bruyère, président et secrétaire, s'acquittèrent comme toujours admirablement bien de leur tâche. Parmi ceux qui ont bien voulu par leur présence rehausser cette assemblée, furent M. l'abbé J.-A. Couture, M. A.-L. Beaubien, notre député de Provencher, le Rév. Frère Joseph, de Saint-Boniface, et M. Clarence Moore, notre inspecteur d'écoles.

Plusieurs sujets importants ont été discutés avec beaucoup d'entrain et il est certain que les mesures adoptées seront une aide de grande valeur aux délégués qui assisteront à la convention des commissaires d'écoles à Winnipeg à la fin du mois courant. M. Clarence Moore fit entendre de bons mots en ce qui regarde l'importance de l'éducation et il apprécie dans son district l'intérêt que tous semblent y apporter.

Le travail principal fut donné par le Rév. Frère Joseph. Il donna, d'après son expérience, les dépenses annuelles qu'avait à débourser le département d'éducation. Il résuma en quelques mots bien appropriés les devoirs des commissaires, des instituteurs et des institutrices. Il exhorta toutes les personnes présentes à maintenir l'autorité de ces derniers et à leur fournir toutes les armes nécessaires pour donner à leurs enfants une éducation saine et religieuse.

Après avoir décidé que la convention de 1932 serait tenue à Saint-Jean-Baptiste, on procéda à l'élection des officiers pour le prochain terme. Fut élu président, M. Narcisse Breton; vice-président, M. Jos. Lauzé; secrétaire, M. Léon Bruyère. Les directeurs choisis furent MM. Clarence Moore, J.-B. Ayotte et J.-W. Storm.

Le président, M. Breton, fit une brève allocution. Il remercia en particulier le Rév. Frère Joseph et M. Clarence Moore d'être venus contribuer au plein succès de cette convention.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur de janvier à l'école des garçons

Grade XI: Excellence, Willie Wilson; diligence, Willie Wilson; honneurs, Emile Regis.

Grade X: Excellence, Leonard Wilson; diligence, Noël Girard; honneurs, Aimé Bibeau.

Grade IX: Excellence, Joseph Moreau; diligence, Mike Zemla; honneurs, Joseph Moreau.

Grade VIII: Excellence, Adonaï Lamoureux; diligence, Lucien Charette; honneurs, Lucien Charette.

Grade VII: Excellence, Alphonse Girard; diligence, Alphonse Girard; honneurs, Honoré Vouriot.

Grade VI: Excellence, Emmanuel Godin; diligence, Gabriel Désarméniens; honneurs, Avila Girard.

Grade V: Excellence: Léon Trottier; diligence, Louis Hamelin; honneurs, Paul Leclaire.

Grade IV: Excellence, Peter Frankowski; diligence, Charles Leclair; honneurs, Isaïe Girard.

Grade III: Excellence, Gaston Lamoureux; diligence, Philippe Lord; honneurs, Benoit Delisle.

Grade II: Excellence, Raymond Villebrun; diligence, Joseph Ferland; honneurs, Raymond Villebrun.

Grade I (a): Excellence, Arthur Lord; diligence, Roland Villebrun; honneurs, Ferdinand Missiaen.

Grade I (b): Excellence, Denis Delisle; diligence, Denis Trottier; honneurs, Denis Delisle.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

L'examen bi-annuel des jeunes prêtres aura lieu le mercredi de l'octave des Cendres, le 25 courant, à 9 h. du matin. Cet examen se fait sur une matière théologique désignée d'avance.

A la cathédrale

Durant le temps du carême, les offices à la cathédrale auront lieu dans l'ordre suivant: lundi soir, à 7 h. 30 heure d'adoration; mercredi soir, à la même heure, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement; vendredi soir, à la même heure, chemin de la croix.

Aujourd'hui, qui est le mercredi des Cendres, la cérémonie des cendres aura lieu le matin et aussi le soir, à 7 h. 30.

Mgr le curé a vivement exhorté ses paroissiens à suivre fidèlement les exercices du carême et particulièrement à venir en foule à la Table Sainte.

Activités musicales

La chorale

La Chorale de Saint Boniface a fixé au 12 mars la date de son prochain concert. Ce concert sera le troisième de la saison. Les organisateurs annoncent qu'ils ont pu obtenir le concours de Mme Cyrile Muller, artiste avantageusement connue du public. La chorale donnera un concert qui, par le choix des morceaux et l'habileté des musiciens, vaudra la peine d'être entendu. Le prix des billets a été fixé à 50 sous. Donc, à l'Institut Collégial Provencher, le 12 mars prochain!

L'orchestre

L'orchestre a recommencé ses répétitions sous la direction de M. Marius Benoist. Mercredi prochain, le 25 courant, la répétition aura lieu à la Pharmacie Préfontaine. Il en sera ainsi de toutes les répétitions. Nous sommes heureux de remercier la Pharmacie Préfontaine qui, avec sa générosité habituelle, met son local à la disposition de nos musiciens.

Concerts français à la radio

Le poste CJGX (Grain Exchange) donera trois concerts français sous peu. Le premier aura lieu le 5 mars, la second en avril et le troisième en mai. Ces concerts comblent une lacune. Les auditeurs de langue française seront heureux d'entendre leur langue.

Nous espérons que l'on organisera d'une manière permanente des concerts français au moins tous les mois. Ceux qui s'intéresent à ce mouvement feraient bien d'écrire au poste CJGX, au Grain Exchange. L'on devrait écrire également après les concerts, pour manifester son appréciation et demander de nouveaux concerts français.

Mort de Mme Joseph Coutu

Mme Joseph Coutu, épouse de feu M. Joseph Coutu, est décédée dimanche soir à Los Angeles, Californie.

Mme Coutu était née à L'Assomption, Illinois, en 1852, et passa toute sa jeunesse aux Etats-Unis. Elle était la fille de feu M. Hubert Prince et de Claire Lamothe. En 1868 elle épousa M. Joseph Coutu à L'Assomption. En 1876, les deux familles s'établirent à Saint-Boniface. M. Hubert Prince fonda alors le premier hôtel de Saint-Boniface, connu sous le nom de "National". Son époux, M. J. Coutu, entra à l'emploi du service civil et compta 35 ans de service actif dans le vieux et le nouveau bureau de poste à Winnipeg.

A Saint-Boniface, Mme Coutu rendit de nombreux services aux oeuvres sociales; elle était aussi membre des Dames de Sainte-Anne.

Il y a sept ans, après la mort de son époux, elle alla se fixer à Los Angeles. L'automne dernier, elle était revenue voir ses enfants et ses nombreux amis, et tous furent charmés de la revoir en parfaite santé. La nouvelle de sa mort sera une surprise pour tous ceux qu'elle avait édifiés par ses grandes qualités de chrétienne sincère et de patriote ardente.

Elle laisse quatre filles et deux fils: Mme A. Cherpin, Mme E. Dupont, Mme E. Bourgouin, tous de Los Angeles, et Mme W. Pritchard, de Saint-Boniface; M. Philippe Coutu, de St-Boniface, et Eddy Coutu, à Los Angeles, Cal.

La dépouille mortelle arrivera de Los Angeles samedi matin. Le service sera chanté à la cathédrale lundi matin, à 9 h.

Décédée

Mme JOSEPH COUTU, récemment décédée à Los Angeles, Californie

Conférence du R. P. H. Schelpe, S.J.

Mercredi dernier, le R. P. Schelpe, S.J., professeur de philosophie au Collège de Saint-Boniface, donnait dans l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph une magistrale conférence sur un sujet important et actuel: "Les mariages mixtes".

L'assistance se composait des membres et des amies de l'Amicale des Anciennes Elèves de l'Institut. La salle était comble.

Après l'exécution soignée d'une Etude de Liszt par Mlle Simone Huot, A.T.C.M., Mlle Jeanne Painchaud, en termes heureux, présenta le Révérend Père à son sympathique auditoire.

S'appuyant sur la raison d'abord, puis sur le témoignage des statistiques et enfin sur l'expérience de l'Eglise d'où découlent les lois ecclésiastiques relatives au mariage, le Rév. Père conférencier exposa clairement les malheurs qui résultent de l'infraction à ces lois.

Guidé par son coeur de prêtre et d'apôtre, le R. P. Schelpe invita ses auditrices à la réflexion et à la prière, premiers remèdes au fléau toujours grandissant. Il faut vivre sa vie chrétienne, avoir l'intelligence de sa foi, faire preuve d'une volonté persuadée, car tôt ou tard, a dit le Rév. Père conférencier, vous confirmerez cette réflexion d'un auteur moderne: "Si l'on ne vit pas comme l'on pense, l'on finit par penser comme l'on vit."

Mme Bonin fut l'interprète de l'auditoire dans ses remerciements au conférencier. Elle dit son appréciation dans quelques phrases appropriées et bien senties.

LA SECRETAIRE.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Il y a lieu pour les dames organisatrices de la dernière partie de cartes, Mmes Thomas Gagnon, S. Morin et M. Sabourin, d'être pleinement satisfaites du résultat obtenu. Nous les en félicitons et remercions chaleureusement, comme aussi tous ceux qui y ont contribué si bienveillamment. Il serait trop long d'en donner aujourd'hui toute la liste, et nous devons malheureusement nous borner à signaler les personnes qui ont gracieusement offert les prix. Les autres ne nous en voudront pas de voir leur acte de charité rester le secret du Maître de toutes récompenses.

Prix d'entrée: Mlle D. Toupin.

Whist — Dames: 1, Mlle C. Steene; 2, Mme E. Couttire; 3, Mme I. Dumouchel. Messieurs: 1, M. R. Gorge; 2, M. J. Patenaude; 3, M. O. Véroneau.

Bridge — Dames: 1, Mlle M. Blanchette. Messieurs: 1, M. A. Taburet.

Donateurs: Mgr Jubinville, Pharmacie Préfontaine, Pharmacie McRuer, M. Ed. Lane, Mmes J.-B. Poitras, H. Martel, M. Dufault; National Oil, Kiewel Brewery.

Merci à tous.

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

Soirée récréative organisée par la commission scolaire

Le dimanche 8 février avait lieu la troisième soirée récréative due à l'heureuse initiative des membres de la Commission scolaire.

Quelques points du programme mentionnés dans la **Liberté** de la semaine précédente ont eu sans doute un effet magique sur le public de St-Boniface; on s'attendait à quelque chose de bien et déjà dès 8 h. la belle et vaste salle de l'Institut Collégial Provencher était pleine. Quelques personnes ont dû rester debout au fond de la salle tandis qu'un grand nombre ont été obligées de retourner chez elles sans pouvoir entrer.

Le programme était des plus variés et les applaudissements d'une foule enthousiaste sont le meilleur témoignage que les nombreux artistes aient eu du succès de leurs efforts.

L'entrée ne pouvait être mieux choisie: "On est Canayen, ou bien on ne l'est pas!" L'artiste, M. F. Jodoin, dans une série de couplets, a montré avec beaucoup de tact les qualités et les défauts de l'habitant. Dans un rappel, il a présenté au public, dans une chanson de circonstance et de sa composition, les différents membres de la Commission scolaire, M. Marion, "le Papa de la Commission", MM. Dussault, Prénovault, Gaudette, Pambrun, le secrétaire lui-même, M. Bétournay, personne n'a été oublié: chacun a eu son petit couplet.

Vénait ensuite une petite comédie en un acte, en anglais, "Our Aunt From California". Un groupe de pensionnaires de l'Institut Collégial Saint-Joseph a bien voulu présenter au public ce numéro intéressant.

Mlle Savoie a ensuite chanté un magnifique morceau intitulé: "Soir languide". Elle était accompagnée par Mlle Bernier. La chorale mixte, sous l'habile direction de M. Marius Benoist, a tenu le public en admiration pendant l'exécution de deux morceaux. Mlle Bernier accompagnait encore au piano. Les applaudissements se sont tellement prolongés que M. Benoist, après un premier salut, a dû enfin se résigner à répéter le second morceau: "Choeur Tyrolien". Certes, la chorale et son chef méritent l'admiration du public de Saint-Boniface pour le travail très artistique qu'ils lui ont présenté en cette circonstance.

M. Lucien Daoust a ensuite chanté "Les Semailles", accompagné par M. Benoist. La soirée aurait été incomplète si M. Lucien Trudeau, notre fameux baryton, n'avait pu se faire entendre. Il nous a chanté un magnifique morceau, accompagné par Mme Dr Laberge. M. Maire a donné avec beaucoup de succès une déclamation, "Le Drapeau", de François Coppée.

Une autre comédie peu banale, c'était "Le Mariage par téléphone". Les deux acteurs, MM. Dupas et Guyot, se sont vraiment surpassés et ont tenu l'auditoire dans un rire perpétuel, du commencement à la fin.

M. Victor Bénard a ensuite chanté "Le Noël du laboureur", accompagné par un de nos instituteurs bien connu, M. Chatalier.

M. Guyot a mis le clou à la soirée par une fable de La Fontaine: "La cigale et la fourmi". Il a imité avec une rare perfection trois rôles bien distincts: une fillette de la petite classe, une grande ayant conscience de sa dignité et un grand garçon, le "tough" de la paroisse.

M. Pambrun a ensuite remercié publiquement les acteurs par quelques paroles bien senties et "O Canada", chanté avec entrain par la foule, a clôturé cette soirée, trop courte, au gré d'un grand nombre.

La prochaine et dernière soirée de la Commission aura lieu le dimanche 15 mars.

Réélue Présidente

Mme H. LABERGE, qui vient d'être réélue présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Louis Riel, neveu du grand patriote, élu président de l'U. N. M. de St-Vital

L'assemblée annuelle de l'Union Métisse de Saint-Vital eut lieu le 15 courant à la résidence de M. Louis Lavallée, père, à Saint-Vital.

Le président sortant de charge, M. Jos. Lavallée, souhaita la bienvenue aux membres et fit un bref résumé des activités de l'Union durant l'année qui vient de s'écouler.

La vérification annuelle des comptes n'étant pas terminée, le rapport financier est remis à la prochaine assemblée. Le trésorier rapporte cependant que la balance en banque est de $228.98 et que son intention est de faire publier un rapport aussi détaillé que possible des dépenses de l'année dernière.

Le président général, M. S.-A. Nault, passe ensuite en revue les événements de l'année, événements auxquels l'Union de Saint-Vital participa avec honneur et succès. Il ne cache pas que sans Saint-Vital et le dévouement sans borne de ses membres, bien peu de chose aurait pu être accompli. Il promet un rapport complet pour l'assemblée annuelle de l'Union Générale qui est remise au 1er mars.

On procède ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante, laquelle donne les résultats suivants:

Président, M. Louis Riel, de Saint-Vital; 1er vice-prés., M. Albert Perreault, de Saint-Norbert; 2ème vice-prés., M. Pedro Lavallée, de Grande-Pointe; sec.-trés., Mlle Alida Lavallée, de Saint-Vital; auditeur, M. Moïse Lavallée, de Saint-Boniface.

Une résolution de condoléances est passée à l'occasion du décès récent de Mme Wm Gladu, de Transcona, et Mlle la secrétaire est chargée de faire parvenir cette résolution à la famille. Il est aussi décidé qu'une grand'messe soit recommandée pour le repos de l'âme de la défunte.

Rappelons en passant que Mme Gladu (née Eulalie Riel) était la seule soeur survivante du grand patriote métis, Louis Riel, qui gagna à l'Ouest canadien ses libertés législatives et sauva en même temps ce grand pays à la couronne britannique. Il en fut récompensé par l'échafaud de Régina...

Mme Gladu était la fille de Jean-Louis Riel, dit l'Irlande, le "Meunier de la Seine", et de Julie Lagimodière, elle-même fille de J.-B. Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, la première Canadienne de l'Ouest.

Avez-vous suivi les audaces de Z dans les colonnes du Sacré-Coeur? Si non, commencez dès aujourd'hui, après avoir repêché son premier article de la semaine dernière. Vous sympathiserez assurément avec lui.

M. Pierre Taché, surintendant de la Banque Canadienne Nationale, est de retour à Winnipeg après un séjour de plus d'un mois dans l'Est et dans la Saskatchewan.

M. Louis-Philippe Gagnon est revenu d'Edmonton, où il a représenté l'Association d'Education du Manitoba au congrès de l'Association-soeur de l'Alberta. M. Gagnon a grandement admiré le travail patriotique de nos frères albertains. Il a été appelé lui-même à prendre la parole à une [illegible] avec son habituel savoir-faire et son élégance de forme accoutumée.

LA VIE AU COLLÈGE

Mardi dernier avait lieu au Collège la dernière partie de la ligue paroissiale dans les finales: les "midgets" du Collège rencontraient ceux du Juniorat. Tous voulaient gagner. Les Junioristes, encouragés par leurs deux dernières victoires, se disaient qu'ayant battu tour à tour le Collège et l'équipe de la Cathédrale, il n'était pas impossible de continuer l'ascension triomphale. Les collégiens voulaient prendre la tête de la ligue et cela, si possible, par une victoire éclatante.

A deux heures, la partie commence. Le jeu est rapide, les passes, nombreuses. On bataille depuis dix minutes quand Montpetit — nouvelle et précieuse recrue — bloque à la défense et s'élance vers les buts adverses. Mais Aubin est là qui attend, ferme et solide. Inutile d'essayer par là! Il passe au centre. Le capitaine, Paul Gauthier, est à son poste! Aussitôt reçu, aussitôt passé à son ailier de gauche. Vien lance, il a visé juste, la rondelle est dans le filet. Délire chez les Collégiens. On enregistre toute une gamme de sons nouveaux... cependant que dans une loge improvisée, des petits chantent les lettres du nom de notre brillant compteur.

La bataille continue. Larivière, entraîneur de l'équipe, change ses hommes au moment opportun, car les adversaires restent toujours dangereux. Joyal, le joueur infatigable du Juniorat, fait des prodiges sur ses patins. Mais la défense est quasi infranchissable, et, dans les buts, Yves Tremblay a les yeux ronds et grands ouverts... Raymond Gauthier se multiplie. La partie finira, semble-t-il, avec un résultat de 3-0. Mais Beaudin, qui a joué une partie endiablée, trouve que ce n'est pas suffisant, et, en conséquence, va porter le caoutchouc dans le filet. Le triomphe est complet. Se répétera-t-il pour les finales? Attendons...

* * *

Dimanche, nous recevions la visite appréciée de quelques anciens. Ils venaient jouer contre les élèves et les Pères! Quelle audace! Ils ne savaient donc pas que notre Père préfet a un bon bras... La partie fut chaude. Le soleil l'était aussi... Ils n'ont pas réussi à rentrer un point. Nous en avons compté cinq! Et pourtant, Albert et "Tony" Lemay en étaient. Ce qui prouve qu'ils sont peut-être meilleurs patineurs que nous, mais nous sommes meilleurs marcheurs...

Visiteurs: MM. Albert Lévêque, Charles Etienne Huot, Antoine Neyron, Roland Couture, Albert et "Tony" Lemay; l'abbé Emilien Lévêque comme aumônier!

Collège: RR. PP. Hacault, Brunet, Bergeron; MM. Paul Dugal, Etienne Couture, Eugène Larivière, François Brunet, Arthur Burley, Marcel Tremblay.

Arbitre Paul Gauthier.

* * *

La Page du Collège paraîtra la semaine prochaine.

* * *

Lauréats du mois de janvier 1931

Philosophie II — Excellence: Alfred Paradis, Gérard Léveillé. Diligence: Alfred Paradis, Lucien Comeau. Honneurs: Alfred Paradis.

Philosophie I — Excellence: P. Dugal, Ernest Georges. Diligence: Ernest Georges et Paul Nadeau. Honneurs: Ernest Georges.

Rhétorique — Excellence: Armand Joyal, Adrien Jacques. Diligence: Adrien Jacques, Gérard de Ruyck. Honneurs: Armand Joyal.

Belles-Lettres — Excellence: Georges Ramaekers, Olivier Lafleur. Diligence: René Jutras, Marcel Carbotte. Honneurs: Georges Ramaekers.

Versification — Excellence: Paul-Bernard Brunet, René Létienne. Diligence: Thomas Paradis, Wilfrid Sicotte. Honneurs: Wilfrid Sicotte.

Méthode — Excellence: Dominique Dugas, Jules-Marie Dugas. Diligence: Dominique Dugas, Massicotte. Honneurs: Jules Labossière.

Syntaxe — Excellence: Jacques Dubuc, Maurice Bélanger. Diligence: Louis Lahaie, Edmond Fontaine. Honneurs: Edmond Fontaine, Julien Morin.

Eléments latins "A" — Excellence: François Deniset, Aimé Lebleu. Diligence: Louis Morin, Eugène Cossette. Honneurs: Léo Rémillard, Edouard Fontaine.

Eléments latins "B" — Excellence: Philippe Jean, Peter Charnicht. Diligence: Zéphirin Magnan, Philippe Jean. Honneurs: Maurice Bourgouin, Philippe Jean.

"Senior Commercial" — Excellence: Arthur Lambert, Eugène Labelle. Diligence: Alfred Plante, Lorenzo Girouard. Honneurs: Joseph Rodrigue.

"Junior Commercial" — Excellence: Gérard Guilbert, Louis Vermette. Diligence: Gérard Guilbert, Louis Vermette. Honneurs: Louis Vermette.

Eléments français — Excellence: Wilfrid Langevin, Léon Beaudry. Diligence: Wilfrid Langevin, Léon Beaudry. Honneurs: Wilfrid Langevin.

"English Preparatory" — Excellence: Edgar Lebleu, Henri Monnier. Diligence: Edgar Lebleu, René Desrochers. Honneurs: Edgar Lebleu.

St. Andrews Dairies gagnent contre Adélard Carrière

A la suite d'une sommation émise par Adélard Carrière contre la St. Andrews Dairies en vertu de la loi des maîtres et serviteurs, Son Honneur le magistrat Noble, de la Cour de Police provinciale, a rejeté la réclamation de Carrière pour gages au montant de $86.00 avec frais. Au cours de sa déposition, Carrière a admis qu'il était en dessous dans ses comptes pour la somme d'environ $60.49, argent des St. Andrews Dairies qu'il s'était approprié sans droit. Carrière a en outre admis que pendant qu'il était à l'emploi des St. Andrews Dairies, il fut poussé à quitter les St. Andrews Dairies par la Modern Dairy, et que, toujours pendant qu'il était à l'emploi des St. Andrews Dairies, il se laissa entraîner à donner à la Modern Dairy copie de ses livres de route, des prix du lait demandés par les St. Andrews Dairies et qu'après avoir donné cette information à la Modern Dairy, il quitta son emploi aux St. Andrews Dairies sans avis et commença à travailler pour la Modern Dairy.

Son Honneur réprimanda très sévèrement Carrière pour la façon basse dont il permit à la Modern Dairy, une compétitrice des St. Andrews Dairies, de se renseigner d'une manière tout à fait inconvenante sur les clients des St. Andrews Dairies, et dit que s'il pouvait accorder des dommages contre Carrière, il le ferait avec plaisir.

(Annonce)

La parole du Pape

L'ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" DE SA SAINTETE PIE XI SUR LE MARIAGE

(Suite)

Mais outre cette ferme indissolubilité, le bien du sacrement contient d'autres avantages beaucoup plus élevés, parfaitement indiqués par le vocable de "sacrement"; ce n'est pas là, en effet, pour les chrétiens, un mot vide de sens: en élevant le mariage de ses fidèles à la dignité d'un vrai et réel sacrement de la loi nouvelle, Notre-Seigneur qui a "institué et perfectionné ("Conc. Trid", sess. XXIV) les sacrements vénérables" a fait, très effectivement, du mariage, le signe et la source de cete grâce intérieure spéciale destinée à "perfectionner l'amour naturel, à confirmer l'indissoluble unité, et à sanctifier les époux". ("Conc. Trid", sess. XXIV.)

Et parce que le Christ a choisi pour signe de cette grâce le consentement conjugal valide entre les fidèles, le sacrement est intimement uni avec le mariage chrétien qu'aucun vrai mariage ne peut exister entre des baptisés "sans être du même coup un sacrement" ("Cod. Jur. can.", c. 1, 012.)

Par le fait même, par conséquent, que les fidèles donnent d'un coeur sincère ce consentement, ils ouvrent pour eux-mêmes le trésor de la grâce sacramentelle où ils pourront puiser des forces surnaturelles pour remplir leurs devoirs et leurs tâches, fidèlement, saintement, persévéramment, jusqu'à la mort.

Car ce sacrement, en ceux qui n'y opposent pas d'obstacle, n'augmente pas seulement la grâce sanctifiante, principe permanent de vie surnaturelle, mais il y ajoute encore des dons particuliers, des dispositions, des germes de grâces; il élève ainsi et il perfectionne les forces naturelles, afin que les époux puissent non seulement comprendre par la raison, mais goûter intimement et tenir fermement, vouloir efficacement et accomplir en pratique ce qui se rapporte à l'état conjugal, à ses fins et à ses devoirs; il leur concède enfin le droit au secours actuel de la grâce, chaque fois qu'ils en ont besoin pour remplir les obligations de cet état.

Il ne faut pas oublier cependant que, suivant la loi de la divine Providence dans l'ordre surnaturel les hommes ne recueillent les fruits complets des sacrements, qu'ils reçoivent après avoir atteint l'âge de raison qu'à la condition de coopérer à la grâce: aussi la grâce du mariage demeurera, en grande partie, un talent inutile, caché dans un champ, si les époux n'exercent leurs forces surnaturelles et s'ils ne cultivent et ne développent les semences de la grâce qu'ils ont reçues. Mais si, faisant ce qui est en eux, ils ont soin de donner cette coopération, ils pourront porter les charges et les devoirs de leur état, ils seront fortifiés et comme consacrés par un si grand sacrement. Car, comme saint Augustin l'enseigne, de même que, par le Baptême et l'Ordre, l'homme est appelé et aidé soit à mener une vie chrétienne, soit à remplir le ministère sacerdotal, et que le secours de ces sacrements ne leur fera jamais défaut, de même, ou peu s'en faut (bien que ce ne soit point par le caractère sacramentel), les fidèles qui ont été une fois unis par le lien du mariage ne peuvent plus jamais être privés du secours et du lien sacramentels. Bien plus, comme l'ajoute le même saint docteur, même devenus adultères, ils traînent avec eux ce lien sacré, bien que ce ne soit plus pour la gloire de la grâce, mais pour l'opprobre du crime, "de même que, après avoir perdu la foi, l'âme apostate ne perd pas, en brisant son union avec le Christ, le sacrement de la foi qu'elle a reçu avec l'eau régénératrice du baptême". (S. Aug., "De nupt. et concup.", I, 1er, c. x.)

Que les époux, non pas enchaînés, mais ornés du lien d'or du sacrement, non pas entravés, mais fortifiés par lui, s'appliquent de toutes leurs forces à faire que leur union, non pas seulement par la force et la vertu du sacrement, mais encore par leur propre esprit et par leurs moeurs, soit et reste toujours la vive image de cette très féconde union du Christ avec l'Eglise, qui est, à coup sûr, le mystère vénérable de la très parfaite charité.

Si l'on considère toutes ces choses, Vénérables Frères, avec un esprit attentif et une foi vive, si l'on met dans la lumière qui convient les biens précieux du mariage, les enfants, la fidélité, le sacrement, personne ne pourra manquer d'admirer la sagesse, et la sainteté et la bonté divines qui, dans la seule chaste et sainte union du pacte nuptial, a pourvu si abondamment, en même temps qu'à la dignité et au bonheur des époux, à la conservation et à la propagation du genre humain.

L'assaut livré à la sainteté du mariage

Tandis que Nous considérons toute cette splendeur de la chaste union conjugale, il Nous apparaît d'autant plus déplorable de devoir constater que cette divine institution, de nos jours surtout, soit souvent méprisée et un peu partout répudiée.

Ce n'est plus, en effet, dans le secret ni dans les ténèbres, mais au grand jour que, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage, par la parole et par les écrits, par les représentations théâtrales de tout genre, par les romans, les récits d'amour et les nouvelles amusantes, les projections cinématographiques, les discours radiophonés, par toutes les inventions les plus récentes de la science. On y exalte, au contraire, les divorces, les adultères, et les vices les plus ignominieux, et, si on ne va pas jusqu'à les exalter, on les y peint sous de telles couleurs qu'ils paraissent innocentés de toute faute et de toute infamie. Les livres mêmes ne font point défaut, que l'on ne craint pas de représenter comme ouvrages scientifiques, mais qui, en réalité, n'ont souvent qu'un vernis de science, pour se frayer plus aisément la route. Les doctrines qu'on y préconise sont celles qui se propagent à son de trompe comme des merveilles de l'esprit moderne, c'est-à-dire de cet esprit qui, déclare-t-on, uniquement préoccupé de la vérité, s'est émancipé de tous les préjugés d'autrefois et qui renvoie et relègue aussi parmi ces opinions périmées la doctrine chrétienne traditionnelle du mariage.

Et, goutte à goutte, cela s'insinue dans toutes les catégories d'hommes, ouvriers et maîtres, savants et ignorants, célibataires et personnes mariées, croyants et impies, adultes et jeunes gens; à ces derniers surtout, comme à des proies plus faciles à prendre, les pires embûches sont dressées.

Tous les facteurs de ces doctrines nouvelles ne se laissent pas entraîner jusqu'aux extrêmes conséquences de la passion effrénée: il en est qui s'efforcent de s'arrêter à mi-route, pensent qu'il faut seulement en quelques préceptes de la loi divine et naturelle concéder quelque chose à notre temps. Mais ceux-là aussi, plus ou moins consciemment, sont les émissaires du pire des ennemis, qui s'efforce sans cesse de semer la zizanie au milieu du froment. (Matth. XIII, 2.) C'est pourquoi Nous que le Père de famille a préposé à la garde de son champ, que presse le devoir sacré de veiller à ce que la bonne semence ne soit pas étouffée par les mauvaises herbes Nous considérons comme dites à Nous-Même par l'Esprit-Saint les paroles si graves par lesquelles l'apôtre Paul exhortait son cher Timothée: "Mais toi, veille... Remplis ton ministère... Prêche la parole, insiste à temps, à contretemps, raisonne, conjure, réprimande en toute patience et en toute doctrine." (II Tim. IV, 2-5.)

Si l'on veut échapper aux embûches de l'ennemi, il faut tout d'abord les mettre à nu, et il est souverainement utile de dénoncer ses perfidies à ceux qui ne les soupçonnent pas: Nous préférerions, à coup sûr ne point même nommer ces iniquités "comme il convient aux Saints" (Ephes. v, 3), mais pour le bien et le salut des âmes, il Nous est impossible de les taire tout à fait.

La source des erreurs

Pour commencer, en conséquence par les sources de ces maux, leur racine principale est dans leurs théories sur le mariage qui n'aurait pas été institué par l'auteur de la nature, ni élevé par Notre-Seigneur à la dignité d'un vrai sacrement, mais qui aurait été inventé par les hommes. Dans la nature et dans ses lois, les uns assurent qu'ils n'ont rien trouvé qui se rapporte au mariage, mais qu'ils y ont seulement observé la faculté de procréer la vie et une impulsion véhémente à satisfaire cet instinct; d'autres reconnaissent que la nature humaine décèle certains commencements et comme des germes du vrai mariage, en ce sens que si les hommes ne s'unissaient point par un lien stable, il n'aurait pas été pourvu à la dignité des époux, ni à la propagation et à l'éducation des générations humaines. Ceux-ci n'en enseignent pas moins que le mariage lui-même va bien au-delà de ces germes, et qu'en conséquence, sous l'action de causes diverses, il a été inventé par le seul esprit des hommes, qu'il a été institué par la seule volonté des hommes.

Conclusions désastreuses

Combien profonde est leur erreur à tous et combien ignominieusement ils s'écartent de l'honnêteté, on l'a déjà constaté par ce que nous avons exposé en cette Encyclique touchant l'origine et nature du mariage, de ses fins et des biens qui y sont insérés. Quant au venin de ces théories, il ressort des conséquences que leurs partisans en déduisent eux-mêmes; les lois, les institutions et les moeurs, qui doivent régir le mariage, étant issues de la seule volonté des hommes ne seraient aussi soumises qu'à cette seule volonté elles peuvent, doivent même, au gré des hommes, et suivant les vicissitudes humaines, être promulguées, être changées, être abrogées. La puissance génératrice, justement parce qu'elle est fondée sur la nature même, est plus sacrée et va bien plus loin que le mariage: elle peut donc s'exercer aussi bien en dehors du mariage qu'au sein du mariage, elle le peut même sans tenir compte des fins du mariage, et ainsi la honteuse licence de la prostituée jouirait presque des mêmes droits reconnus à la chaste maternité de l'épouse légitime.

Appuyés sur ces principes, certains en sont arrivés à imaginer de nouveaux genres d'unions, appropriées, suivant eux, aux conditions présentes des hommes et des temps: ils veulent y voir autant de nouvelles espèces de mariages: le mariage "temporaire", le mariage à "l'essai", le mariage "amical", qui réclame pour lui la pleine liberté et tous les droits du mariage, après en avoir éliminé toutefois le lien indissoluble et en avoir exclu les enfants, jusqu'au moment, du moins, où les parties auraient transformé leur communauté et leur intimité de vie en un mariage de plein droit.

Bien plus, il en est qui veulent et qui réclament que ces monstruosités soient consacrées par les lois, ou qu'ils soient tout au moins excusés par les coutumes et les institutions publiques des peuples et ils ne paraissent pas même soupçonner que des choses pareilles n'ont rien assurément de cette culture moderne dont ils se glorifient si fort, mais qu'elles sont d'abominables dégénérescences qui, sans aucun doute, abaisseraient les nations civilisées elles-mêmes jusqu'aux usages barbares de quelques peuplades sauvages.

Contre la naissance des enfants

Mais pour aborder en détail l'exposé de ce qui s'oppose à chacun des biens du mariage, il faut commencer par les enfants que beaucoup osent nommer le poids malencontreux de la vie conjugale, et qu'à les en croire, il faut épargner avec soin aux époux, non point, d'ailleurs, par une vertueuse continence (permise dans le mariage aussi, quand les deux époux y consentent), mais en viciant l'acte de la nature. Les uns revendiquent le droit à cette criminelle licence, parce que, ne supportant point les enfants, ils désirent satisfaire la seule volupté sans aucune charge; d'autres, parce qu'ils ne peuvent, disent-ils, ni garder la continence, ni à raison de leurs difficultés personnelles ou de celles de la mère, ou de leur condition familiale, accueillir des enfants.

Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature, devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est par sa nature même destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les Saintes Ecritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable et qu'elle l'a parfois puni de mort, comme le rappelle saint Augustin: "Même avec la femme légitime, l'acte matrimonial devient illicite et "honteux", dès lors que la conception de l'enfant y est évitée. C'est ce que faisait Onan, fils de Judas, ce pourquoi Dieu l'a mis à mort." (S. August., "De conjug. adult." l. II, n. 12; cf. Gen. XXXVIII, 8-10. Sacré. Pénitencerie, 3 avril-3 juin 1916.)

Une solennelle protestation

En conséquence, comme certains, s'écartant manifestement de la doctrine chrétienne telle qu'elle a été transmise depuis le commencement, et sans jamais avoir subi aucune altération, ont jugé bon récemment de prêcher d'une façon retentissante sur ces pratiques une autre doctrine, l'Eglise catholique, placée au milieu de ce bouleversement des moeurs, élève bien haut la voix par Notre bouche, en signe de sa divine mission, pour garder la chasteté du lien nuptial à l'abri de cette souillure, et elle promulgue de nouveau: que tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel, l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et que ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.

Devoir aux prêtres de ne pas laisser les fidèles dans l'erreur

C'est pourquoi, en vertu de Notre suprême autorité et de la charge que Nous avons de toutes les âmes, Nous avertissons les prêtres qui sont attachés au ministère de la confession et tous ceux qui ont charge d'âme, de ne point laisser dans l'erreur, touchant cette très grave loi de Dieu les fidèles qui leur sont confiés, et bien plus encore, de se prémunir eux-mêmes contre les fausses opinions de ce genre et de ne pactiser en aucune façon avec elles. Si, d'ailleurs, un confesseur ou un pasteur des âmes — ce qu'à Dieu ne plaise! — induisait en ces erreurs les fidèles qui lui sont confiés, ou si du moins, soit par une approbation, soit par un silence coupable, il les y confirmait, qu'il sache qu'il aura à rendre à Dieu, le Juge suprême, un compte sévère de sa prévarication; qu'il considère comme lui étant adressées ces paroles du Christ: "Ce sont des aveugles, et ils sont les chefs des aveugles; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous les deux dans la fosse." (Matth. XV, 14; Saint-Office, 22 nov. 1922.)

Les devoirs difficiles, mais possibles avec la grâce

Pour ce qui concerne les motifs allégués pour justifier le mauvais usage du mariage, il n'est pas rare — pour taire ceux qui sont honteux — que ces motifs soient feints ou exagérés. Néanmoins l'Eglise, cette pieuse Mère, comprend, en y compatissant, ce que l'on dit de la santé de la mère et du danger qui en menace la vie. Et qui ne pourrait y réfléchir sans s'émouvoir de pitié? Qui ne concevrait la plus haute admiration pour la mère qui s'offre elle-même, avec un courage héroïque, à une mort presque certaine, pour conserver la vie à l'enfant une fois conçu? Ce qu'elle aura souffert pour remplir pleinement le devoir naturel, Dieu seul, dans toute sa richesse et toute sa miséricorde, pourra le récompenser, et il le fera sûrement dans une mesure non seulement convenable, mais surabondante. (Luc. v. 38.)

L'Eglise le sait fort bien aussi: il n'est pas rare qu'un des deux époux subisse le péché plus qu'il ne le commet, lorsque, pour une raison tout à fait grave, il laisse se produire une perversion de l'ordre, qu'il ne veut pas lui-même; il en reste, par suite, innocent, pourvu qu'alors il se souvienne aussi de la loi de charité et ne néglige pas de dissuader et d'éloigner du péché son conjoint. Il ne faut pas non plus accuser d'actes contre nature les époux qui usent de leur droit suivant la droite et naturelle raison, même si, pour des causes naturelles, dues soit au temps, soit à certaines défectuosités physiques, une nouvelle vie n'en peut pas sortir. Il y a, en effet, tant dans le mariage lui-même que dans l'usage du droit matrimonial, des fins secondes — comme le sont l'aide mutuelle, l'amour réciproque à entretenir, et le remède à la concupiscence — qu'il n'est pas du tout interdit aux époux d'avoir en vue, pourvu que la nature intrinsèque de cet acte soit sauvegardée, et, sauvegardée du même coup sa subordination à la fin première.

Pareillement nous touche-t-il au plus intime du coeur le gémissement de ces époux qui, sous la pression d'une dure indigence, éprouvent la plus grande difficulté à nourrir leurs enfants.

Mais il faut absolument veiller à ce que les funestes conditions des choses extérieures ne fournissent l'occasion à une erreur bien plus funeste encore. Aucune difficulté extérieure ne saurait surgir, qui puisse entraîner une dérogation à l'obligation créée par les commandements de Dieu qui interdisent les actes intrinsèquement mauvais par leur nature même; dans toutes les conjonctures, les époux peuvent toujours, fortifiés par la grâce de Dieu, remplir fidèlement leur devoir, et préserver leur chasteté conjugale de cette tache honteuse; telle est la vérité inébranlable de la foi chrétienne, exprimée par le magistère du Concile de Trente: "Personne ne doit prononcer ces paroles téméraires, interdites sous peine d'anathème par les Pères: qu'il est impossible à l'homme justifié d'observer les préceptes de Dieu. Car Dieu ne commande pas de choses impossibles, mais en commandant, il vous avertit de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il aide à le pouvoir. ("Conc. Trid." sess. VI, c. XI.) Cette même doctrine a été, de nouveau, solennellement confirmée par l'Eglise dans la condamnation de l'hérésie janséniste, qui avait osé proférer contre la bonté de Dieu ce blasphème: "Certains préceptes de Dieu sont impossibles à observer par des hommes justes, en dépit de leur volonté et de leurs efforts, étant données leurs forces présentes: il leur manque aussi la grâce par où cette observation deviendrait possible." (Const. Apost. "Cum occasione die", 31 mai 1653, prop. 1.)

Le meurtre des innocents et les fausses théories de l'eugénisme

Mais il faut encore, Vénérables Frères, mentionner un autre crime extrêmement grave par lequel il est attenté à la vie de l'enfant, encore caché dans le sein de la mère. Les uns veulent que ce soit là chose permise et laissée au bon plaisir de la mère ou du père; d'autres reconnaissent qu'il est illicite, à moins de causes exceptionnellement graves auxquelles ils donnent le nom d'"indication" médicale, sociale, eugénique. Tous exigent, pour ce qui regarde les lois pénales de l'Etat, qui interdisent de tuer l'enfant engendré mais non encore né, tous exigent que les lois de l'Etat reconnaissent l'"indication" que chacun d'eux préconise, indication différente, d'ailleurs, selon ses différents défenseurs; ils réclament qu'elle soit affranchie de toute pénalité. Il s'en trouve même qui font appel, pour ces opérations meurtrières, à la coopération directe des magistrats, et tout le monde sait, hélas! qu'il y a des endroits où cela arrive très fréquemment.

Quant à l'"indication médicale ou thérapeutique" — pour employer leur langage, — Nous avons déjà dit, Vénérables Frères, combien Nous ressentons de pitié pour la mère que l'accomplissement du devoir naturel expose à de graves périls pour sa santé, voire pour sa vie même; mais quelle cause pourrait jamais suffire à excuser en aucune façon le meurtre direct d'un innocent? Car c'est de cela qu'il s'agit ici. Que la mort soit donnée à la mère, ou qu'elle soit donnée à l'enfant, elle va contre le précepte de Dieu et contre la voix de la nature: "Tu ne tueras pas!" (Ex. xx, 13; cf. "Del. S. Officii", 4 mai 1898, 24 juil. 1895, 31 mai 1844) la vie de l'un et de l'autre est chose pareillement sacrée, personne, pas même les pouvoirs publics, ne pourra jamais avoir le droit d'y attenter. C'est sans l'ombre de raison qu'on fera dériver ce droit du "jus gladii", qui ne vaut que pour les coupables, il est absolument vain aussi d'alléguer ici le droit de se défendre jusqu'au sang contre un injuste agresseur (car qui pourrait donner ce nom d'injuste agresseur à un enfant innocent?), il n'y a pas, non plus ici ce qu'on appelle le "droit de nécessité extrême" qui puisse arriver jusqu'au meurtre direct d'un innocent. A protéger, par conséquent, et à sauvegarder chacune des deux vies, celle de la mère et celle de l'enfant, les médecins probes et habiles font de louables efforts; par contre, ils se montreraient fort indignes de leur noble profession médicale, ceux qui, sous l'apparence de remèdes, ou poussés par une fausse compassion, se livreraient à des interventions meurtrières.

Ces enseignements concordent pleinement avec les paroles sévères que l'évêque d'Hippone adresse aux époux dépravés, qui s'appliquent à empêcher la venue de l'enfant et qui, s'ils n'y réussissent pas, ne craignent pas de le faire mourir. "Leur cruauté libidineuse, ou leur volupté cruelle, dit-il, en arrive parfois jusqu'au point de procurer des poisons de stérilité, et si rien n'a réussi, de faire périr d'une certaine façon dans les entrailles de la mère, l'enfant qui y a été conçu: on veut que l'enfant meure avant de vivre, qu'il soit tué avant de naître. A coup sûr, si tous les deux ils sont tels, ce ne sont pas des époux; et si dès le début ils ont été tels, ils se sont réunis non pour se marier, mais plutôt "per stuprum", pour assouvir leur passion; s'ils ne sont tels tous deux, j'ose dire: ou celle-là est d'une certaine manière la prostituée de son mari, ou celui-ci est l'adultère de sa femme." (S. August. "De nupt. et concupisc.", c. XV.)

Quant aux observations que l'on apporte touchant l'"indication" sociale et eugénique, on peut et on doit en tenir compte, avec des moyens licites et honnêtes et dans les limites requises; mais vouloir pourvoir aux nécessités, sur lesquelles elles se fondent en tuant un innocent, c'est chose absurde et contraire au précepte divin, promulgué aussi par ces paroles: "Il ne faut point faire le mal pour procurer le bien." (Cf. Rom. III, 8.)

Interventions abusives des Etats

Enfin, à ceux qui, dans les nations, tiennent le pouvoir ou élaborent la loi il n'est pas permis d'oublier qu'il appartient aux pouvoirs publics de défendre la vie des innocents par des lois et des pénalités appropriées, et cela d'autant plus que ceux dont la vie est en péril et menacé ne peuvent se défendre eux-mêmes, et c'est assurément le cas, entre tous, des enfants cachés dans le sein de leur mère. Que si les autorités de l'Etat n'omettent pas seulement de protéger ces petits mais si, par leurs lois et leurs décrets, ils les abandonnent et les livrent même aux mains des médecins ou d'autres, pour que ceux-ci les tuent, qu'ils se souviennent que Dieu est juge et vengeur du sang innocent qui, de la terre, crie vers le ciel (Cf. Gen. IV, 10.)

Il faut enfin réprouver ce pernicieux usage qui regarde sans doute directement le droit naturel de l'homme à contracter mariage, mais qui se rapporte aussi réellement, d'une certaine façon, au bien de l'enfant. Il en est, en effet, qui, trop préoccupés des fins "eugéniques", ne se contentent pas de donner des conseils salutaires pour assurer sûrement la santé et la vigueur de l'enfant — ce qui n'est certes pas contraire à la droite raison, — mais qui mettent la fin eugénique au-dessus de toute autre, même d'ordre supérieur, et qui voudraient voir les pouvoirs publics interdire le mariage à tous ceux qui, d'après les règles et les conjectures de leur science, leur paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer des enfants défectueux, s'agit-il d'ailleurs de sujets aptes personnellement au mariage. Bien plus, ils veulent que ces hommes soient de par la loi, même malgré eux, privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale; et cela non point pour réclamer des pouvoirs publics une peine sanglante comme châtiment d'un crime, ou pour prévenir des crimes futurs, mais en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement.

Tous ceux qui agissent de la sorte oublient complètement que la famille est plus sainte que l'Etat, et que, surtout, les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et pour le temps, mais pour le ciel et l'éternité. Il n'est certes pas permis que des hommes d'ailleurs capables de se marier, dont, après un examen attentif, on conjecture qu'ils n'engendreront que des enfants défectueux, soient inculpés d'une faute grave s'ils contractent mariage, encore que, souvent, le mariage doive leur être déconseillé.

Les magistrats n'ont d'ailleurs aucun droit direct sur les corps de leurs sujets; ils ne peuvent jamais, ni pour raison d'"eugénisme" ni pour aucun autre genre de raison blesser et atteindre directement l'intégrité même du corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise, et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante. Saint Thomas d'Aquin enseigne la même chose, lorsque se demandant si les juges humains peuvent infliger du mal à un homme pour prévenir des maux futurs, il le concède pour quelques autres maux, mais il le nie à bon droit et avec raison pour ce qui concerne la lésion de corps: "Jamais, suivant le jugement humain, personne ne doit, sans avoir commis une faute, être puni d'une peine meurtrissante; on ne peut le tuer, ni le mutiler, ni le frapper. (I "Sum. Théol.", IIa, IIae q. C VIII, a. 4 ad 2m.)

Au surplus, les individus eux-mêmes n'ont sur les membres de leur propre corps d'autre puissance que celle qui se rapporte à leurs fins naturelles; ils ne peuvent ni les détruire, ni les mutiler, ni se rendre par d'autres moyens inaptes à leurs fonctions naturelles sauf quand il est impossible de pourvoir autrement au bien du corps entier, tel est le ferme enseignement de la doctrine chrétienne, telle est aussi la certitude que fournit la lumière de la raison.

(A suivre)

Il sait ce qu'il faut prendre pour les douleurs dans le dos

Un homme du Manitoba emploie les pilules Dodd pour les rognons

M. J. Stasiuk est très satisfait des résultats obtenus

Ashville, Man., 16 février (Spéciale) — "Je vous écris pour vous faire connaître ce que les pilules Dodd pour les rognons ont fait pour moi", dit John Stasiuk, qui demeure ici. "J'ai souffert du mal de dos pendant longtemps. J'ai employé plusieurs remèdes, mais ils ne m'ont pas guéri. Un de mes amis me conseilla les pilules Dodd pour les rognons. J'en ai fait l'essai et j'ai constaté qu'elles me faisaient du bien. J'en ai pris environ une boite. Mes douleurs sont disparues et mon mal de dos est guéri. Je suis très satisfait de ces pilules."

C'est surprenant d'apprendre combien de personnes souffrent du mal de dos et du rhumatisme. Ces gens souffrent parce qu'ils ignorent comme il leur serait facile de se guérir. Renforcissez les rognons qui sont la base du mal et les douleurs disparaitront. Les pilules Dodd pour les rognons agissent directement sur les rognons.

Le jubilé de diamant d'une grande compagnie

Apparemment, l'assurance-vie est aujourd'hui si populaire aux yeux de tous qu'elle semble protégée contre les fluctuations qui règnent dans les autres branches d'affaires. La compagnie d'assurance-vie Sun Life, dont le rapport financier paraît sur une des pages de ce journal, jouit de la confiance du public à un degré extraordinaire si l'on en juge par le montant de polices émises cette année qui s'élève à plus de $700 000,000. Cette somme est la plus considérable depuis la fondation de cette compagnie, il y a soixante ans.

Cette année, la compagnie célèbre son jubilé de diamant. Un tableau de ses progrès paraît dans le rapport qui fait voir l'augmentation des polices en force. En 1880, ce montant s'élevait à $4,000,000, et aujourd'hui il se chiffre à $2,800,000,000. Le rapport montre aussi l'accroissement de l'actif de la compagnie de 500,000 en 1880 à près de 590,000,000, au moment présent. De plus, il faut prendre en considération le paiement de plus d'un demi-billion aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, somme qui surpasse le montant total des polices en vigueur, il y a à peine 10 ans. Ceci semble extraordinaire, mais il expliqué et fait voir la grande confiance du public dans l'assurance-vie, comme placement d'argent et protection pour la famille.

Un point très intéressant du rapport traite des placements de la compagnie même. La Sun Life a toujours considéré comme de bons placements l'achat d'actions de bonne qualité. Ces actions sont évaluées le dernier jour de chaque année par le département d'assurance canadien. Inutile de dire cette année qu'une telle évaluation était obligatoire. Néanmoins, même aux bas prix qui régnaient à la fin de l'année, les actions communes détenues par la compagnie accusaient un gain assez considérable sur leur prix coûtant. De plus, les dividendes en argent payés en 1930 sur les actions communes détenues par la compagnie pendant l'année précédente dépassaient de près de $1,000,000 les dividendes payés sur les mêmes actions en 1929. Un tel fait, prenant en considération la position du marché à ce moment, parle hautement en faveur de la sagacité de la compagnie dans ses placements. Le taux de 6.44% obtenu sur la moyenne des placements de la compagnie est une nouvelle preuve de sa florissante administration.

T. B. MACAULAY,
Président
Sun Life Assurance Co. of Canada

ARTHUR B. WOOD,
Vice-président et calculateur en chef
Sun Life Assurance Co. of Canada

La compagnie a annoncé que les profits des détenteurs de police qui ont droit au partage des recettes cette année seront distribués aussi généreusement que les années passées et que les dividendes seront aussi continués.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

MIEL PUR A VENDRE — $6.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. Tf

POURQUOI PAYER PLUS CHER? — Nash Sedan, 4 portes, modèle 1929, $615. Nash Sedan, 4 portes, modèle 1928, $475. Essex Sedan, 4 portes, modèle 1928, $325. Essex "Coach", modèle 1929, $425. Téléphonez-nous pour une démonstration ou plutôt venez nous voir à notre garage. Vous serez convaincu qu'ils sont de véritables occasions. Garage Content, 182, rue Marion. Tél. 202 436. Tf

ON DEMANDE des hommes et des femmes d'âge moyen, avec bonne éducation. Profits comptants et commission payée pour ventes parmi vos amis. S'adresser à 446, avenue Portage, de 10 h. à midi. 37

A VENDRE ou à louer: Boulangerie, avec four en briques. Bonne perspective, dans un village possédant deux chemins de fer. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à Joseph Jetté, Meyronne, Sask. 39p

CORDONNERIE J.-A. Gusy, 313, rue Cathédrale, Saint-Boniface. Chaussures faites sur commande. Ouvrage de qualité faite promptement. Réparations de harnais, etc. Une visite est sollicitée. 38p

ON DEMANDE un médecin pour la Municipalité de La Broquerie. Rémunération convenable. S'adresser au Secrétaire-Trésorier, Municipalité de La Broquerie, La Broquerie, Man. 42

VOITURE D'ENFANT en jonc, brune, très bonne condition; a été payée $47.50. A vendre à très bon prix. S'adresser à 486, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tél. 202 896. 38p

A LOUER — Suite de 6 chambres, 202, avenue Provencher. S'adresser à 179, ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. 231 986. 39

A LOUER — Suites modernes de 3 et 4 chambres, bâtisse Banque Canadienne Nationale, Saint-Boniface. S'adresser à 179, ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. 231 986. 39

AU SACRE-COEUR

Les Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-Heures, commencées dimanche dernier, se terminèrent hier matin. Le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial, chanta la messe d'ouverture; nos sociétés figurèrent dans la procession avec leurs insignes. Le soir, au cours de l'heure d'adoration solennelle, il y eut sermon par le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.

L'intention spécialement recommandée à nos fidèles, durant ces heures de prières publiques, suivies avec grande piété, fut le succès de la prochaine retraite paroissiale.

Loué soit à jamais Jésus au T. S. Sacrement!

Ouverture du carême

Ce matin, la cérémonie du mercredi des Cendres ouvrait solennellement le temps de la sainte quarantaine. Ce soir, autre rendez-vous à l'église, autre imposition des cendres, autre programme de prières et de pénitences.

Tous les mercredis soirs, il y aura, à 7 h. 45, réunion paroissiale à l'église du Sacré-Coeur.

Baptême

Le 15 février — Marie-Thérèse-Lily, enfant de Casselman Ness et de Marie-Jeanne Montpetit. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph Etienne Montpetit.

Nouvelle famille

Bienvenue à Mme J.-E. Perras et à ses enfants, arrivés la semaine passée, de Saint-Lambert, province de Québec. M. J.-E. Perras occupe la position de secrétaire-trésorier de la compagnie Révillon Frères, au bureau de l'administration générale, récemment installé à Winnipeg.

En visite

M. Emile Gareau, linotypiste au journal le "Patriote de l'Ouest", est venu passer quelques semaines au milieu des siens. Le jeudi 12 février, il reprenait le train de Prince-Albert.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Du 17 au soir, de la partie de cartes de mardi gras, attendons le rapport.

Du 24 au soir, de la soirée de mardi prochain, un mot: Veuillez concourir à son succès.

Parties de cartes

A M. et à Mme Dr R. Michaud, pour leur initiative et leur dévouement, pour leur attrayante soirée et leur succès si réjouissant, adressons nos félicitations et nos remerciements; de pareils successeurs dans nos organisations hebdomadaires de parties de cartes font l'objet de nos voeux, de voeux allant spontanément de nos coeurs à nos lèvres, que dis-je, voyageant à l'aise de l'un à l'autre comme de vrais rayons X.

Notre salle paroissiale eut tout juste les dimensions nécessaires pour abriter les deux camps: celui du whist et celui du bridge. La qualité des prix sauta aux yeux de tous; six deux piastres et demie en or, huit autres magniques objets et, pour la rafle, un $5. Le goûter fut non moins abondant et apprécié que d'habitude. Le programme musical consista en chansons accompagnées au piano; l'on nous en voudra peut-être de publier ici les noms des artistes, mais peut-être aussi que non, car, enfin, elles ont eu l'hommage de vifs applaudissements; alors, merci aux demoiselles Alice Lafrance et Yvonne Thorimbert, ainsi qu'aux dames G.-M. Laflèche et E. Belair. Quant à M. le Dr P.-E. Laflèche, il exerça ses fonctions de président de la soirée, avec dignité, habileté et gaieté. Vous vous intéressez sans doute à sa liste de surprises; la voici:

Au whist: 1ers prix, Mme J.-R. Bruneau et M. Emile Pierre; au bridge: 1ers prix, Mme Dr H. Lafrenière et M. J. Sala; à ces quatre gagnants, chacun un $2.50 en or. De plus, au whist: 2èmes et 3èmes prix, Miles W. Sullivan et S. Morrier, MM. A. Mahé et S. Hill. Prix de consolation, Mme Desrosiers et M. Prévost; au bridge: Mme Chauvière et M. G. Léveillé, des consolations de grande valeur.

Prix d'entrée: $2.50 en or, à Mme A. Gauthier et à M. A. Thorimbert. Gagnante de la rafle du $5: Mlle S. Morrier.

Terminons ce compte rendu avec le sentiment de gratitude: Merci à tous les donateurs et donatrices en général, à la Pharmacie Préfontaine et à la compagnie Gaspard, en particulier. Merci aux amis venus des paroisses environnantes, à tous ceux et celles qui, sans exception apparemment, s'en retournèrent si enchantés. Grand merci à M. et à Mme Dr Michaud.

Sur ce, nous entrevoyons un groupe de demoiselles, dévouées à notre église et à notre école, en train d'organiser une partie de cartes pour le 22 février. Revenez, revenez encore!

Aux écoutes de l'HVJ

Le jour et l'heure de la première radiodiffusion papale appartiennent à l'histoire. Sa Sainteté Pie XI, très glorieusement régnant, célébrait, le jeudi 12 février 1931, le neuvième anniversaire de son couronnement; à la même date, le Souverain Pontife inaugurait le poste émetteur HVJ, de la Cité Vaticane. Comme bien d'autres privilégiés, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et un groupe d'invités, réunis à la Maison du Sacré-Coeur, 597, avenue McDermot, étaient aux écoutes et eurent le bonheur d'entendre, parfois bien distinctement, la voix du Très Saint-Père. Parfois, disons-nous, car l'audition fut loin d'être excellente au premier quart d'heure: des sifflements violents et prolongés embarrassaient en quelque sorte les voies électriques; toutefois, ils saisirent les augustes paroles de souhaits et de bénédictions.

La série des allocutions suivantes, dans les diverses langues, eut une réception radiophonique beaucoup plus favorable, même parfaite à certains moments; nous n'avons perdu aucune syllabe de la première allocution française; à coup sûr, les mots "Urbi et Orbi" nous parvinrent distinctement chaque fois que les orateurs l'eurent sur les lèvres.

De plus, grâce à la courtoisie des administrateurs de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui non seulement avaient gracieusement mis à notre disposition un de leurs plus dispendieux "Victor Radio-Electrola", mais nous avaient assuré les services d'un opérateur, il a été simultanément possible, quoique d'une façon forcément interrompue, d'enregistrer sur de petits disques, le premier discours de l'orateur sacré par excellence, ainsi que d'autres parties de ce premier programme pontifical irradié au monde entier. De ce premier programme il nous restera plusieurs bribes enregistrées par l'aiguille d'un "Victor", et donc faciles à reproduire au gramophone: ce sera l'HVJ chez nous. Reconnaissance à la puissante compagnie!

Oyez! Oyez!

Quelquefois, il est très avantageux d'avoir du flair, et quelquefois... ne discutons plus cela...

Je vous avais promis plus de détails, je n'y manquerai pas.

Ayant suivi mes amis, je me suis aperçu qu'ils s'enfermaient dans une classe et... défense à quiconque d'y planter le nez. Moi, j'ai collé l'oreille à la porte: on parlait fort, on gesticulait même, et avec quelle énergie! J'esayais parfois d'y comprendre quelque chose, et au moment où je croyais saisir plus clairement, la porte s'est ouverte brusquement!... Il n'était plus temps de me retirer, je suis resté sur le carreau; mon air trahissait la culpabilité.

Mais je vous assure que les amis de l'A. C. J. C. savent faire les choses: ils m'ont admis dans leur "sanctum".

C'est bien une séance qu'ils préparent. Elle comprend deux comédies d'un acte chacune. L'une, "Le diable aux manoeuvres", de caractère militaire; l'autre, "L'Agence Conjungo", fine comédie sur les agences matrimoniales. Evidemment on ne peut concevoir un tel acte sans un personnage féminin. Et imaginez-vous, c'est Hervé qui prend sur lui-même d'interpréter les sentiments du beau sexe. C'est tordant!

Il ne faudrait pas manquer cela. La séance est fixée pour le mercredi soir 4 mars, dans notre salle. Et le prix est si minime: 25 sous la tête! Si le prix vous semble plutôt un bon marché, la séance même ne perd en rien de sa valeur, surtout lorsque M. Camille Saint-Marie est au fond.

Il m'a donc fallu racheter mon indiscrétion d'avoir écouté aux portes (Felix culpa!); on m'a donné des billets à vendre... Ne vous faites pas prier, c'est pour le 4 mars.

Si on m'admet encore aux répétitions, je pourrai, la semaine prochaine, vous donner un programme plus complet. Puisque j'ai appris le truc, je n'y manquerai pas!

Z.

Notre ligue de quilles

Le club Sala, qui montait depuis quelque temps, détient maintenant la seconde place avec le club Gervais.

Si le club Léveillé n'est pas chanceux comme club, il a du moins des membres qui sont parmi les premiers dans les moyennes individuelles. Ainsi donc, le club tient bon, et ses membres visent aux prix pour les moyennes individuelles sans handicaps.

	G.	P.	Pts
Gauthier	21	12	42
Sala	17	16	34
Gervais	17	16	34
Léveillé	11	22	22

SUCCESSION de Léocadie Richer, autrefois de Winnipeg, Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES RECLAMATIONS contre la succession ci-dessus doivent être adressées au soussigné, 322, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 15 mars 1931.

Daté à Winnipeg, Manitoba, le 9 février 1931.

M.-J.-A.-M. DE LA GLCLAIS,
Exécuteur.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Dimanche prochain, 22 février, aura lieu, à 8 h. 30 du soir, au R.K.O. Winnipeg, un concert organisé par Mme J.-A. Hébert, sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises et placé sous le haut patronage de Son Honneur le Juge en chef et Mme J. Prendergast, et Son Honneur le maire et Mme R. Webb.

Nous aurons le plaisir d'entendre au programme des artistes de réputation solidement établie. Ce sont: Miles Annette Dostert et Kathleen Hand, Mme E. Etsell, M. T. Hubicki, M. G. Cancilla et le trio Rignold. Une saynète intitulée: "Margot ferme la porte", sera jouée par M. et Mme J.-A. Boutal et M. J. Delavignette, trois acteurs dont le talent est déjà connu. M. Charles Wright, du théâtre Dominion, M. Sarraillon et l'orchestre Blue Bell, du Saint-Charles, ont bien voulu aussi prêter leur gracieux concours.

Les membres ou autres personnes désirant se procurer des billets pour ce concert pourront les obtenir à la porte de l'église du Sacré-Coeur, le dimanche 22, ou bien s'adresser à Mmes Geo. Laflèche, 591, rue William, J.-B. Poitras, 181, rue Masson, et la Pharmacie Préfontaine, Saint-Boniface.

PETITES NOTES

Mme Victor Robillard, 42, rue Furby, est de retour d'un voyage de trois semaines à Walhalla, N. Dakota.

* * *

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Victor Robillard, 42, rue Furby, qui vient de passer une semaine à l'hôpital de la Miséricorde pour un cas d'influenza, prend maintenant le chemin d'une guérison complète.

* * *

Demain, jeudi, à 8 h. du soir, salle A, à l'Université, M. J.-S. Woodsworth, député fédéral, traitera la question du désarmement: ce que peut faire le Canada.

* * *

Avait perdu la foi aux remèdes — "Depuis longtemps je souffrais de douleurs dans l'estomac et d'étourdissements contre lesquels aucun médicament ne me procurait de soulagement. J'en étais arrivé à perdre ma foi dans les remèdes. Cependant après avoir employé quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre non seulement les douleurs disparurent mais je suis devenu plus fort et mieux portant qu'auparavant. Nous sommes quatre dans la famille et quand l'un de nous ne se sent pas bien il prend une ou deux doses de Novoro et il va vite mieux", écrit M. M. Smolak, de Newton, Ohio. Cette fameuse préparation à base de plantes jouit d'une réputation bien méritée comme remède pour l'estomac; elle augmente la sécrétion digestive, améliore l'appétit et facilite l'assimilation. Ce remède est vendu directement mais pas dans le commerce pharmaceutique. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.